



Diagnostic  
patrimonial  
urbain  
paysager

Seine Aval  
78

Vaux  
- sur -  
Seine



Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. Pour garder la mémoire de ce territoire, le présent projet d'un diagnostic patrimonial, urbain paysager et photographique a été mis en place par le service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE des Yvelines qui a reçu le soutien financier de la DRAC.

**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL, URBAIN ET PAYSAGER  
SEINE AVAL**

**Synthèse communale**

**VAUX-SUR-SEINE**

Etude réalisée par :

**Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine, Région Ile-de-France

**Hélène Bouisson**, architecte-conseiller, CAUE des Yvelines

**François Adam**, paysagiste-conseiller, CAUE des Yvelines

**Laurent Kruszyk**, photographe, Région Ile-de-France

Avec la participation de :

**Diane Bétored**, cartographe, Région Ile-de-France

**Lise Bréant**, stagiaire, Région Ile-de-France

**Pénélope Helbo**, stagiaire, Région Ile-de-France

**Jérémy Camarena**, sigiste, CAUE des Yvelines

**Pascale Czobor**, chargée de mission développement durable, CAUE des Yvelines

**Coralia Mugnier**, architecte-stagiaire, CAUE des Yvelines

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines  
Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France**

Décembre 2013



# SOMMAIRE

## **DIAGNOSTIC PATRIMONIAL**

1. Méthodologie .....	p. 1
2. Ressources documentaires .....	p. 2
3. Le site et son occupation ancienne .....	p. 7
4. Les transformations de l'ère industrielle .....	p. 10
5. Les extensions récentes .....	p. 11
6. Typologies dominantes et état du bâti .....	p. 13
7. Perspectives d'inventaire .....	p. 28
8. Tableau récapitulatif .....	p. 31

## **DIAGNOSTIC URBAIN**

1. Relation de la ville à son territoire .....	p. 35
2. Eléments de la relation de la ville à son territoire .....	p. 48
3. Relation au projet .....	p. 74

## **DIAGNOSTIC PAYSAGER**

La méthode .....	p. 77
Typologie et localisation .....	p. 79
Relevé descriptif .....	p. 80
Conclusion .....	p. 88

<b>ANNEXE</b> - Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux .....	p. 91
---	-------

<b>GLOSSAIRE</b> .....	p. 115
------------------------	--------

<b>RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b> .....	p. 118
---------------------------------------	--------







# DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

## 1. Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic patrimonial de la manière la plus efficace possible, il a été décidé de :

- Faire des recherches préalables sommaires (pas de recherches en archives) dans les ouvrages généraux comme Flohic, les bases du Ministère, les monographies locales.
- Rassembler les cartes anciennes les plus disponibles (atlas Trudaine, carte des Chasses, plan d'Intendance, cadastre napoléonien).
- L'essentiel est l'enquête de terrain, c'est le cœur du diagnostic.
  - Elle est faite à partir du cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien (de manière sommaire).
  - Les îlots repérés sont définis à partir de ce report (le centre ancien est systématiquement parcouru). Pour le reste, on choisit à partir de la comparaison cartes IGN de 1980- carte actuelle les îlots dans lesquels un repérage sera réalisé.
  - On remplit une grille de terrain qui reprend les principales caractéristiques des bâtiments classés pour ce qui est de l'habitat en grandes typologies : maisons de bourgs, maisons rurales, etc.
  - Chaque édifice repéré est photographié par le chercheur. Les fiches et les photographies porteront le même nom : commune abrégée plus numéro.
  - Les fiches de repérage sont saisies sur une base de données (Cindoc).
  - Ce qui permet d'alimenter le SIG : les bâtiments sont entourés et une jointure est réalisée qui permet de cartographier la typologie.
- Rédaction d'une synthèse par commune.

Ce mode opératoire comporte bien évidemment de nombreuses limites :

- C'est un regard rapide sur le terrain (pas toujours aussi objectif qu'on le voudrait, notamment en ce qui concerne les dénaturations).
- C'est un regard porté depuis la rue sur le patrimoine car il est impossible d'entrer dans les maisons.
- C'est un préalable à toute étude ultérieure :  
Qu'une maison soit repérée ne signifie pas qu'elle doit être figée pour l'éternité. Et qu'une maison ne le soit pas ne signifie pas qu'elle doit être détruite. Ce sont juste des clefs de lecture du patrimoine qui permettent d'en saisir la spécificité et la richesse.  
Ce diagnostic patrimonial doit permettre ensuite de choisir en connaissance de cause les terrains sur lesquels sera menée ultérieurement une opération d'inventaire topographique.

## 2. Ressources documentaires

Années	1793	1831	1911	1936	1999
Population	929	1050	1181	1538	4369

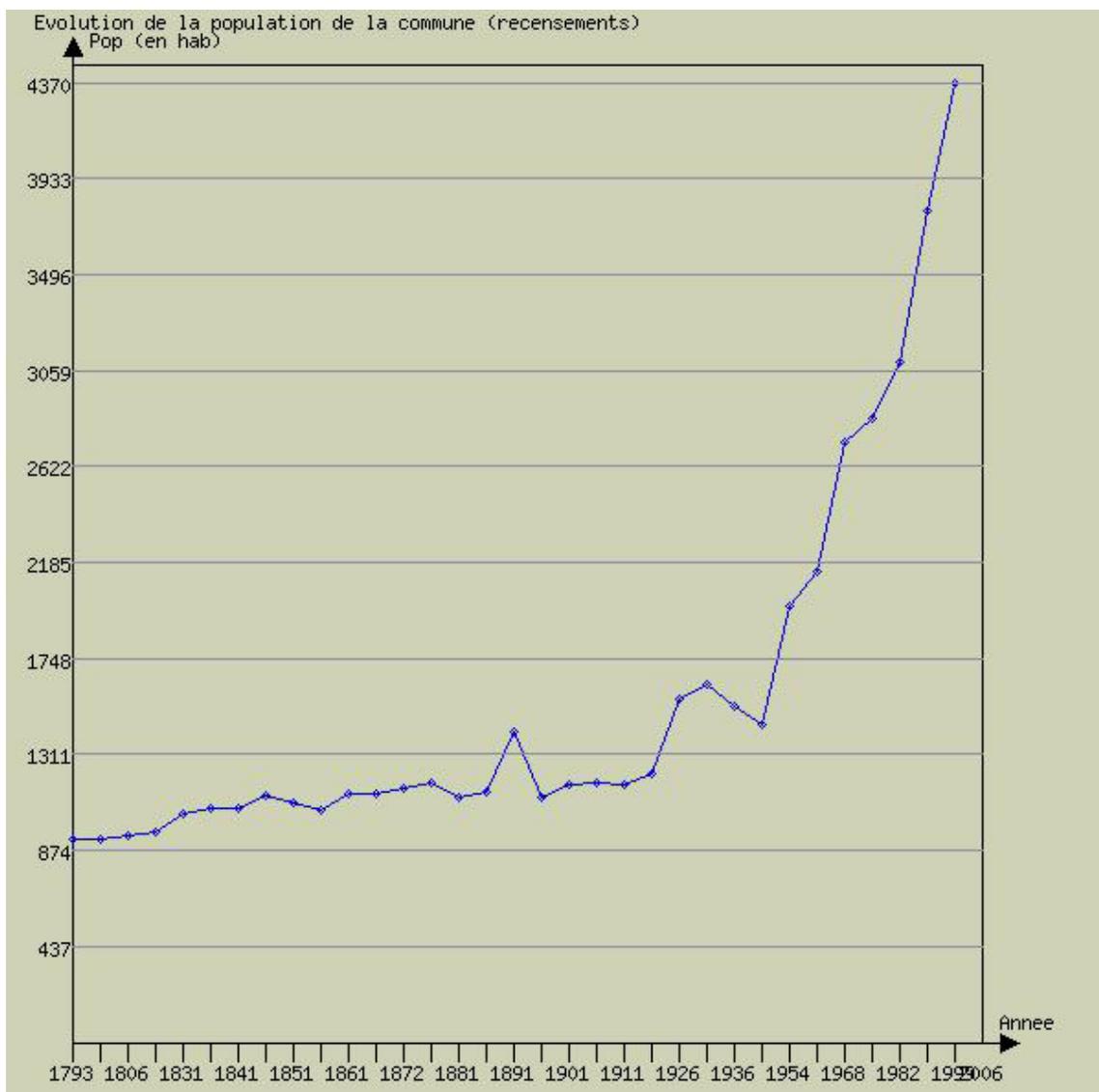


Diagramme d'évolution de la population (<http://cassini.ehess.fr>)



Détail de la feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Vaux (1821)  
© A.D. 78



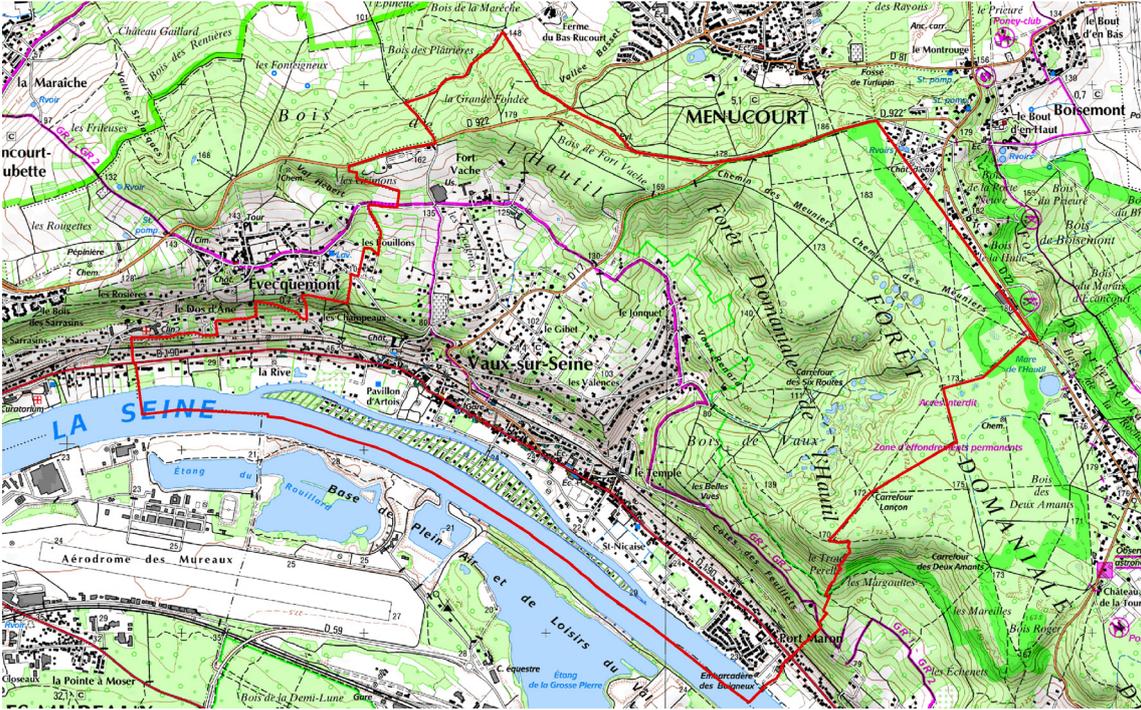
Détail de la section E2 du cadastre napoléonien de la commune de Vaux (1821)  
© A.D. 78



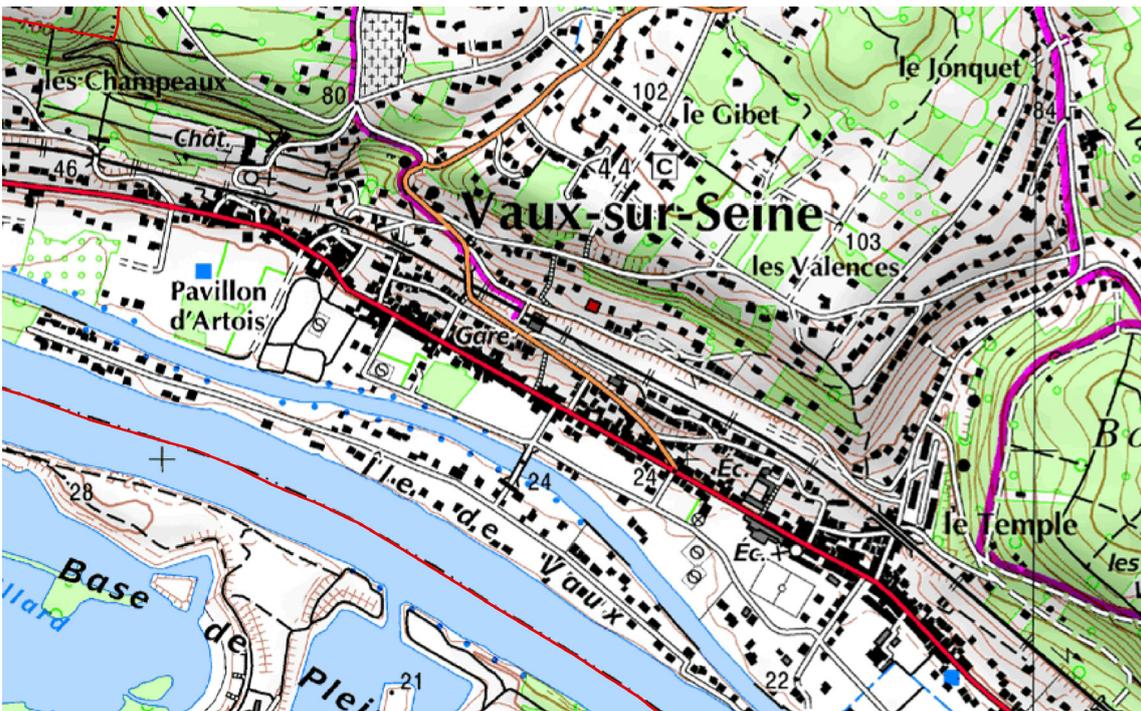
Détails de la section D2 du cadastre napoléonien de la commune de Vaux (1821)  
© A.D. 78



Détails de la section E1 du cadastre napoléonien de la commune de Vaux (1821)  
© A.D. 78



Carte IGN (2010)



Carte IGN (2010) - Détail

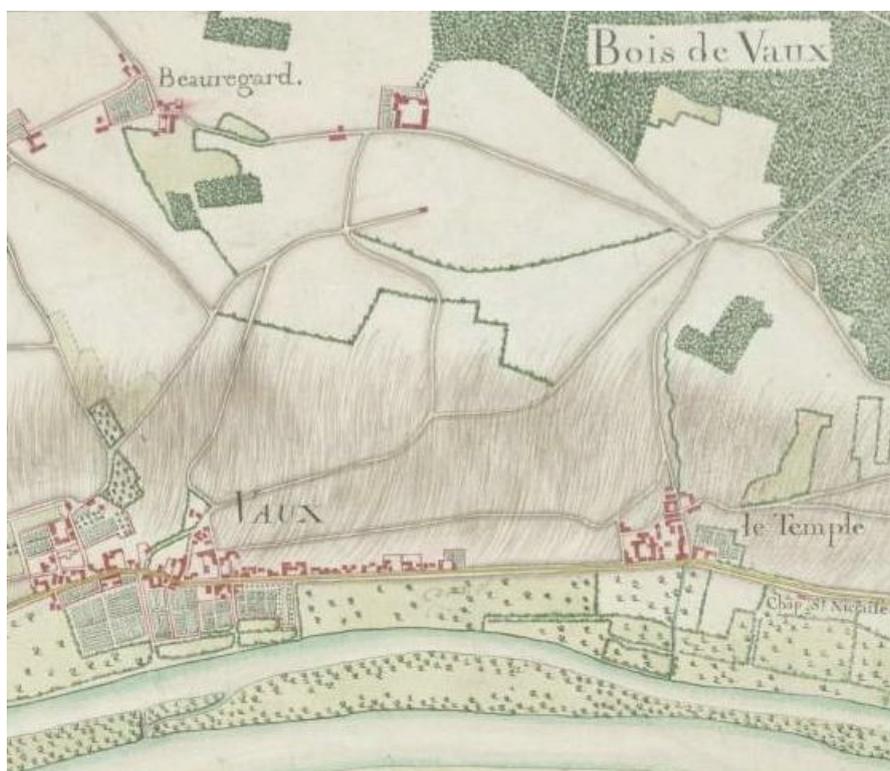


Carte des îlots repérés à Vaux

### 3. Le site et son occupation ancienne

Située sur la rive nord de la Seine, entre le coteau et le fleuve, la commune de Vaux culmine à 191 mètres sur le massif de l'Hautil pour redescendre jusqu'aux berges, à 18 mètres.

L'atlas Trudaine montre que ces deux extrémités sont depuis longtemps occupées avec en haut le hameau de Beauregard et en bas le bourg qui s'étire le long de la route royale. Sur cette carte est également figuré l'écart du «Temple», limite orientale d'un territoire à la fois étendu et discontinu.



Atlas de Trudaine, vers 1760-1780 © Archives nationales

Les titres de la seigneurie de Vaux ayant brûlé lors de l'incendie du château féodal au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, il est malaisé de retracer précisément l'histoire ancienne du village.

La légende de saint Nicaise permet toutefois, le merveilleux mis à part, d'attester l'existence de Vaux au III<sup>e</sup> siècle, connu alors sous son nom latin *Valles*<sup>2</sup>, puisque l'évangéliste du Vexin y aurait triomphé, avec ses compagnons Quirin et Scubicule, d'un serpent monstrueux et ainsi converti les habitants (miracle commémoré par la chapelle Saint-Nicaise indiquée sur la carte ci-dessus, qui fut détruite à la Révolution et remplacée par un calvaire en 1890).



vau165

<sup>1</sup> Monographie de l'instituteur, 1899. <http://archives.yvelines.fr>

<sup>2</sup> Monographie de Paul Aubert (2<sup>e</sup>ème quart XX<sup>e</sup> siècle). <http://archives.yvelines.fr>

Le châtelain de Vaux était vassal des comtes de Meulan puis, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, du seigneur de la Roche-Guyon.

Conformément au droit féodal, il entretenait par ailleurs, en échange de la perception d'une taxe, un moulin à vent banal situé sur les hauteurs de l'Hautil, dont le souvenir est seulement perpétué par le nom d'une rue.

La seigneurie de Vaux appartient sous l'Ancien Régime aux La Roche puis, à la suite d'une acquisition suivant décret passé aux requêtes au palais à Paris en 1479, à la famille Vion, avant de revenir au XVII<sup>e</sup> siècle, par alliance, aux Saint-Simon<sup>3</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, dépendaient du château de Vaux, qui était une «*place-forte d'ancienneté à pont mobile, ayant droit de guet et de garde*»<sup>3</sup>, plusieurs fiefs dont La Rive, Fortvache, Vaux-Gaillard, Beauregard et Le Temple. Ils ont pour la plupart laissé, si ce n'est des vestiges dont on parlera ultérieurement, leurs noms à des quartiers du village, comme on peut le voir sur le plan d'Intendance.



Détail du plan d'Intendance, 1782 © AD 78

Cette carte montre surtout la répartition des cultures à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la commune, où les terres labourables dominent nettement puisqu'elles représentent environ 25% de la superficie totale. Si le recensement de 1791<sup>4</sup> ne mentionne que quatre laboureurs contre une cinquantaine de vigneron (et ce alors que la vigne ne couvrait pas plus de 9% du territoire), celui de 1851 fait état d'environ deux-cent-cinquante-six cultivateurs et cultivatrices (et plus aucun vigneron).

La vocation agricole du territoire de Vaux est confirmée en 1899 par l'instituteur du village qui affirme dans sa monographie que «*les principaux produits du sol sont les légumes et les fruits expédiés à Paris et au Havre pour l'Angleterre*».

L'autre ressource de la commune est l'extraction du gypse et sa transformation en plâtre, activités attestées dès 1500 selon un rapport daté de 1789 mentionné par l'instituteur et qui ont eu pour conséquence le creusement de galeries dans le sous-sol du massif de l'Hautil.

<sup>3</sup> Monographie de l'instituteur, 1899. <http://archives.yvelines.fr>

<sup>4</sup> <http://www.archives.yvelines.fr>



#### 4. Les transformations à l'ère industrielle

La commune de Vaux est restée pour l'essentiel à l'écart de la révolution industrielle et de ses bouleversements. Les carrières continuent en effet à être exploitées par des sociétés locales : celle des associés Rousseau, Frétigny et Rétif, celle du baron Marochetti (dont la famille est propriétaire du château de Vaux depuis le début du XIXe siècle) et celle de M. Raulet (qui a laissé son nom à une rue du quartier de Fortvache abritant encore les vestiges d'une plâtrière).



© Nicolas Pierrot

Le plâtre ainsi produit était expédié vers diverses villes du bord de la Seine, notamment grâce à l'embarcadere du Port Maron.



D'autre part, les quelques industries mentionnées par Paul Aubert dans sa monographie sont au XIXe siècle soit déjà fermées, à l'instar de la manufacture de porcelaine qui fut éphémèrement implantée sur les hauteurs de la commune entre 1770 et 1784, soit probablement de taille modeste, à l'image de la fabrique de perles artificielles qui, d'après le recensement de 1911<sup>5</sup>, était encore en activité au début du XXe siècle et alors dirigée par Julien Boursier, né à Vaux-sur-Seine.

<sup>5</sup> <http://www.archives.yvelines.fr>

L'arrivée du chemin de fer en 1892, si elle n'a pas eu d'incidence considérable sur la démographie du village (voir page 2), a sûrement facilité le commerce des denrées maraîchères ainsi que le développement de la villégiature.

Ainsi, le recensement de 1911 confirme qu'à l'aube du XXe siècle Vaux était encore un bourg rural où vivaient et travaillaient une majorité de cultivateurs et de journaliers ainsi que des carriers. Auxquels il faut ajouter une quinzaine de champignonnistes travaillant pour le compte de De la Métrie, Marochetti, Bailly et d'un certain Guérin habitant Triel, le sous-sol calcaire et percé de galeries expliquant sûrement la présence en relatif grand nombre de champignonnières sur le territoire de la commune.

Néanmoins, la desserte de Vaux par le train commence à attirer de nouvelles catégories socioprofessionnelles telles que des employés de chemin de fer (une vingtaine) mais aussi un employé de la Ville de Paris, un ingénieur ou un commis d'agent de change.

## 5. Les extensions récentes

Le quasi quadruplement de la population au cours du XXe siècle s'explique sûrement par la proximité de Paris et des bassins d'emplois de Flins, Poissy ou des Mureaux.

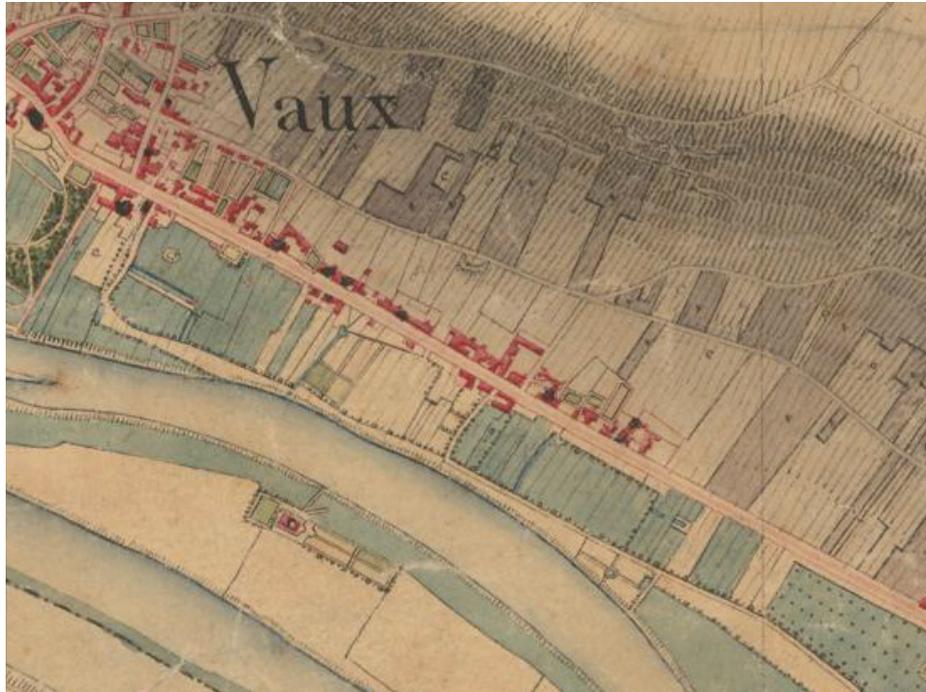
Le chemin de fer a en effet rapproché la capitale de Vaux, donnant aux promoteurs du lotissement implanté dans les années 1910 sur l'île de Vaux (comprenant des villas mais aussi un hôtel-café-restaurant nommé *Venise* puis *l'Oasis*) un séduisant argument publicitaire : «*Venise à 43 minutes de Paris et à 3 minutes de la gare de Vaux-sur-Seine*», repris sur la carte postale ci-dessous.



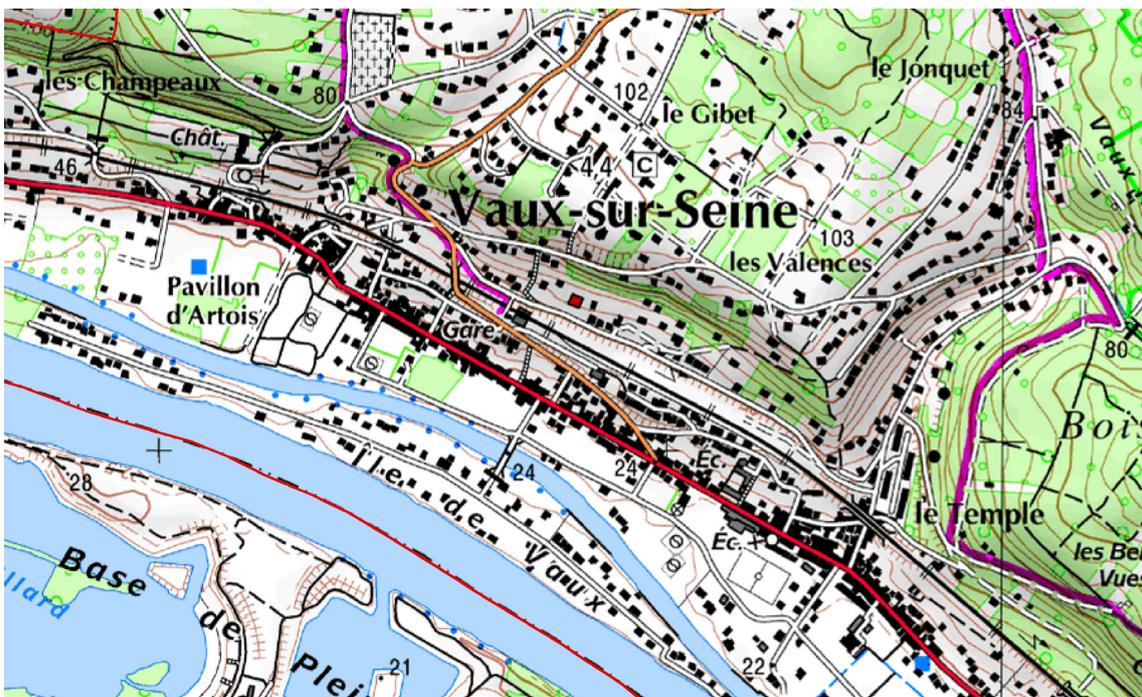
Outre la villégiature de l'île de Vaux, la commune a connu une autre extension notable dans les années 1960-70 avec le «Square du Temple», ensemble de quatre immeubles de quatre étages chacun.



D'une manière générale, la tendance est, depuis la seconde moitié du XXe siècle, au comblement des «vides» entre le bourg et ses anciens écarts, ce qui forme un tissu urbain de plus en plus dense et continu.



Détail de la carte d'Etat-Major des environs de Paris, 1818-1824 © géoportail



Détail de la carte IGN

## 6. Typologies dominantes et état du bâti

Le bourg de Vaux présente le double visage d'un patrimoine ordinaire plutôt dénaturé mais, en même temps, d'un grand nombre de bâtiments jugés remarquables ou exceptionnels (21 en tout dont 3 exceptionnels : le château, la maison de campagne dite «le pavillon d'Artois» et la maison de notable dite «la Martinière»).

De son passé agricole, Vaux a gardé quelques traces mais les dénaturations sont nombreuses. C'est ainsi que seulement 7 **maisons rurales** ont pu être repérées, ce mode d'habitat étant très souvent dénaturé et donc difficile à appréhender. La maison rurale la plus représentative repérée est vau146.



vau146



En réalité ce sont deux petites maisons en rez-de-chaussée qu'on voit déjà sur le cadastre napoléonien (parcelles 871 et 872). Elles sont placées en fond de parcelle et précédées d'un petit espace libre qui est aujourd'hui clos. Elles sont construites en moellons irréguliers (notamment de grès) enduits à pierre vue, ce qui est traditionnel pour ce type de maisons. Il est aussi intéressant de noter la manière dont la maison tire parti de son implantation et de la pente : une ouverture sur le pignon permettait de communiquer directement avec le grenier.



Détail du cadastre napoléonien

Vau132 est une variante de la maison rurale. On devine que le rez-de-chaussée est réservé à un usage agricole (cellier) tandis que l'habitation est à l'étage, peut-être accessible par un escalier extérieur. C'est une forme d'habitat caractéristique des pays viticoles.



vau132

Vau129 présente une autre variante : la maison est alignée sur la rue mais l'accès se fait par une cour placée latéralement. Ici la maison a été recouverte d'un enduit couvrant peu authentique.



vau129

Inséparables des maisons rurales sont les **cours communes**, qui sont en réalité un regroupement de maisons rurales autour d'un espace commun. Les 6 cours communes qui ont été repérées sont plus ou moins étendues, mais sont toutes situées du même côté de la route principale (du côté du coteau).

La plus étendue (elle porte même un nom : impasse de la Danse), vau026, est composée d'une succession de petites maisons rurales aux ouvertures irrégulières. On y voit l'entrée extérieure d'un cellier.



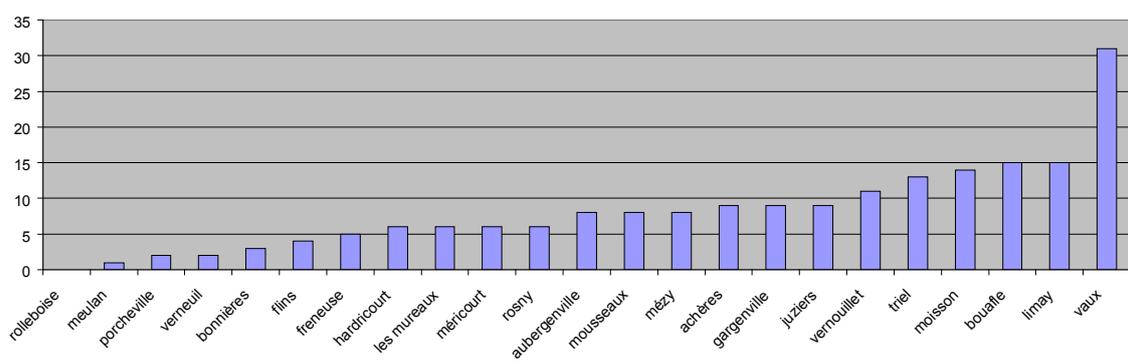
vau026

Les cours communes connaissent des transformations importantes, les mêmes que les maisons rurales (enduits, suppression des annexes rurales, régularisation des façades) et aussi une tendance qui leur est propre : celle de la privatisation comme ci-dessous (vau122).



vau122

Dans la même typologie rurale se situent les **maisons avec porte charretière** (31 repérées). C'est de loin le nombre le plus important qui ait été relevé dans les communes étudiées par le diagnostic comme le montre le graphique ci-dessous.



Et cela explique la physionomie particulière du bourg, car elles sont presque toutes localisées le long de la route principale (en noir sur la carte) :





Les portes charretières qui ont perdu leur usage sont de plus en plus transformées en portes de garage, si bien qu'il n'est pas toujours facile de savoir si ce sont d'authentiques maisons à porte charretière. Par exemple vau167 et vau 166, qui se signalent par leur belle ampleur, par la qualité de leur corniche et de leur bandeau ainsi que par les lucarnes à croupe débordante donnant sur un important comble à surcroît, ont eu leur rez-de-chaussée très réaménagé si bien qu'il n'est pas facile de savoir si les portes charretières sont d'origine. La carte postale ci-dessous, où on voit les deux maisons, à droite, à l'entrée du bourg, semble indiquer qu'il y avait des portes charretières dont on devine l'entrée. Il est à noter toutefois qu'elles n'étaient pas très hautes, à la différence d'autres bourgs aux portes charretières plus monumentales.



vau167



vau166



Ces deux exemples sont significatifs des dénaturations qui guettent tout ce patrimoine : enduits, ouvertures reprises, portes industrielles, portes de garage.

Certaines portes charretières sont liées à une activité artisanale ou commerçante et dans ce cas, la maison a (ou avait) une modénature soignée de maison de centre bourg. Il semble que plusieurs maisons de la Grande rue, en face du «pavillon du Buard» (en fait maison de campagne détruite), avaient ce profil :



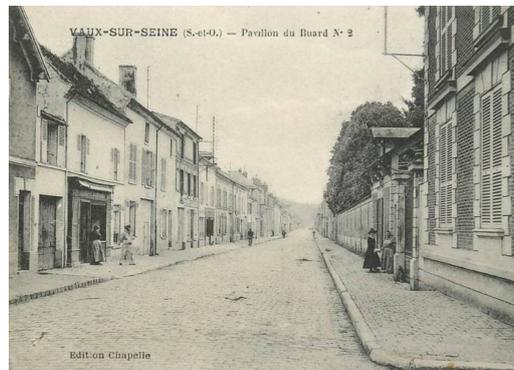
vau024



vau023



vau021



Lorsque la maison a un caractère de notabilité affirmé, la porte charretière devient **porte cochère**. C'est le cas de 3 maisons repérées à Vaux dont la plus représentative est vau084, dont le caractère soigné de la modénature sans doute mise en place autour des années 1900, fait tout l'intérêt. L'étage de comble, avec ses *oculi*, est unique en son genre ici.



vau084

Les 40 **maisons de bourg** repérées sont elles aussi responsables de la physionomie particulière de Vaux. Placées le long de la Grande rue, elles alternent avec les maisons à porte charretière dont elles présentent les caractères : mitoyennes, alignés sur rue, occupant toute la largeur de la parcelle, un étage carré, avec ou sans lucarne à croupe débordante. Leur taille peut être très variable, à partir de la petite maison à deux travées comme vau125 ou vau086 :



*vau125*



*vau086*

La maison de bourg de 3 travées régulières n'existe qu'en un seul exemplaire (vau034) :



*vau034*

Elle comporte deux variantes dont la dissymétrie est voulue et l'ornementation du début du XXe siècle soignée :



*vau003*



*vau090*

Mais dans la plupart des cas, c'est une dissymétrie «ordinaire» qui prévaut :



*vau039*



*vau005*

Dans ce dernier cas, l'étroitesse de la porte piétonne est à noter. Peut-être un signe d'ancienneté ? Très fréquemment, les maisons de bourg de la Grande rue apparaissent par séquence comme vau136. Leurs façades «tiennent la rue» et leurs lucarnes à croupe débordante donnent le rythme.



*vau136*



*vau120*

Les décors de ces maisons n'ont jamais été très riches mais les ravalements successifs les ont fait complètement disparaître. Seules les corniches sont en place.

Dans cette nombreuse famille, deux variantes se distinguent : d'une part des maisons à deux étages (vau011 et vau057). La première a conservé sa modénature avec bandeaux doubles, tables moulurées, agrafes, corniche.



*vau011*

Enfin, une maison de bourg présente une envergure et un décor qui la distinguent de toutes les autres (vau171).



vau171

Par sa situation privilégiée sur la Seine et le long de la route royale, Vaux a attiré la villégiature depuis l'Ancien Régime. Trois **maisons de campagne** ont été repérées. L'atlas Trudaine montre ces grandes propriétés dont les jardins descendaient jusqu'à la Seine.



Détail de l'atlas Trudaine, vers 1760-1780

Et qu'on retrouve sur la carte d'Etat-Major des environs de Paris, vers 1820.



Détail de la carte d'Etat-Major des environs de Paris, 1818-1824 © géoportail

La maison dite «pavillon d'Artois» en est l'exemple le plus abouti et le mieux conservé. Il a été jugé exceptionnel. Son histoire reste à faire.



En effet, il a une architecture exceptionnelle mais il joue aussi un rôle d'embellissement urbain par son insertion dans la Grande rue. Le petit théâtre qui en dépend et qui donne directement sur la rue est une preuve de cette insertion urbaine. Son jardin qui descend jusqu'à la Seine et se prolonge encore dans l'île de Vaux est très important en terme d'étendue et de qualité (vau056).



vau056



Sur le coteau, une autre maison de campagne est figurée sur l'atlas Trudaine, il s'agit de Beauregard (vau179), considérée comme remarquable.



*vau179*

Cette villégiature continue au XIXe siècle où de très belles maisons de notable sont érigées. Trois **maisons de notable** ont été repérées. La plus exceptionnelle est la «Martinière» (vau076)



*vau076*

Maison construite en deux étapes, tout d'abord en 1880 par Lucien Roy pour Léon Sary, le directeur des Folies Bergères (partie gauche de la photographie) puis agrandie en 1897 par Paul Lagrave pour le diamantaire parisien Eugène Martin. Située au bord de la route nationale, elle profite d'un vaste parc qui descend jusqu'à la Seine.

Moins étendue mais quand même remarquable est la maison de notable vau038 qui est alignée elle aussi sur la Grande rue et a son jardin qui descend jusqu'au fleuve.



*vau038*

La villégiature se manifeste aussi par la construction de **villas** : 40 villas ont été repérées dont huit ont été jugées remarquables ; elles sont réparties dans toute la ville comme le montre la carte ci-dessous où elles sont en rouge.



Les villas les plus anciennes, du XIXe siècle, sont de style néo-classique et se situent plutôt dans le centre-ville.

La plus remarquable de cette catégorie est vau070 qui aurait presque pu être considérée comme une maison de notable car, si elle n'a que trois travées, elle a deux étages carrés.



*vau070*

Elle rassemble tous les critères qui permettent de définir la villa : maison placée en milieu de parcelle, précédée d'un portail monumental et avec un décor soigné. Ici le décor néo-classique se compose d'une très fine modénature (notamment une corniche à denticules). Son toit, plutôt peu pentu, à la manière italienne, a conservé sa frise en zinc et ses épis de faîtage.

Si proche du chemin de fer qu'on peut supposer qu'elle lui est antérieure, la villa vau111 peut aussi se classer parmi les villas néo-classiques.



*vau111*

Mais le plus grand nombre de villas a été construit après l'arrivée du chemin de fer en 1892. Toutes celles qui se trouvent sur le coteau, au-delà de la voie ferrée, sont postérieures à cette date. La plupart sont construites en meulière et ont des toits pentus ainsi qu'un décor plutôt pittoresque. Si on suit le boulevard Angibout, on voit se succéder une série de villas de ce type qui ont, chacune à leur manière, un élément tourné vers le panorama.

C'est une tour (vau152) plus destinée à être vue qu'à voir, un bow-window (vau151), un belvédère (vau154), des balcons et une loggia (vau159), une terrasse (vau161), un toit-terrasse (vau157).



*vau152*



*vau151*



*vau154*



*vau159*



*vau157*



*vau161*

Cette dernière villa, vau161, se singularise par le fait que sa façade principale, la façade panoramique, est alignée sur la rue. Œuvre de l'architecte Rischmann, elle se nomme «le Guet». On a trouvé ce type de villa à façade alignée sur la rue à Triel, plus précisément à Cheverchemont, dans une situation semblable. C'était l'architecte Bourgeois qui en était l'auteur.

Les façades des villas se classent en grandes sous-catégories dont la plus nombreuse est celle que nous appelons «pignon-gutterot» (environ une dizaine). Dans cette famille, vau014 se signale par son décor soigné de céramique et par le fait qu'elle est enduite, les autres étant en meulière.



*vau014*

Seulement cinq villas repérées ont une façade pignon, soit pittoresque, soit néo-régionaliste (plus tardive).



*vau160*



*vau097*

Parmi les villas qui ont une simple façade gutterot se distingue la villa vau072 qui a un très beau décor en grès cérame et un vaste atelier qui, comme c'est l'habitude, est tourné vers le nord, et donc donne sur la rue. Il s'agit de l'atelier du peintre Raymond Thibésart.



*vau072*

D'autres sont plus petites et plus simples comme vau102.



*vau102*

Une villa très contemporaine a été repérée (vau150) parce qu'elle présente un caractère pittoresque qui est bien dans le sillage des villas du début du XXe siècle.



*vau150*

La villa vau077 se signale par son immense toit terrasse. C'était peut-être un hôtel.



*vau077*

Les **pavillons** repérés à Vaux sont au nombre de 7. Ils présentent les mêmes caractéristiques que les villas, mais sont plus petits et moins pittoresques.

Vau153 mérite d'être signalé parce qu'il montre que malgré la petite taille de la construction, le soin qui lui est apporté est grand et parce que ces détails sont toujours en place : meulière rocaillée et crête de toit. On voit toutefois la petite taille du bâtiment qui a échappé aux agrandissements inéluctables pour s'adapter au mode de vie contemporain.



*vau153*

Pour ce qui est de la villégiature du XXe siècle, l'île de Vaux (vau182) est un très bel exemple qui mériterait d'être étudié de manière approfondie. On y trouve villas et pavillons construits tout au long du XXe siècle:



*vau182*



## 7. Perspectives d'inventaire

Les bâtiments publics ou privés qui pourraient faire l'objet d'une monographie dans un inventaire sont :

<p><i>L'église Saint-Pierre-ès-Liens (vau115)</i></p>  A photograph of a stone church with a prominent gable and a smaller tower, set against a cloudy sky.	<p><i>L'école primaire (vau092)</i></p>  A photograph of a school building with a stone wall in the foreground and a fence.
<p><i>L'école primaire Marie Curie (vau077)</i></p>  A photograph of a long, two-story brick building with a row of cars parked in front.	<p><i>Le château (vau116)</i></p>  A photograph of a large, multi-story building with a dark roof, viewed through a metal fence.
<p><i>La maison de campagne dite «pavillon d'Artois» (vau056)</i></p>  A photograph of a house situated on the bank of a pond, surrounded by trees.	<p><i>La maison de campagne (vau179) dite «Beauregard»</i></p>  A photograph of a white house with a dark roof, partially obscured by trees.
<p><i>La maison de notable (vau076) dite «la Martinière»</i></p>  A photograph of a multi-story building with a red facade and a decorative cornice.	<p><i>La maison de notable vau038</i></p>  A photograph of a half-timbered house with a dark roof and a stone base.

*La maison de bourg vau003*



*La maison de bourg vau171*



*La maison avec porte cochère vau084*



*L'immeuble vau013*



*La villa vau063*



*La villa vau070*



*La villa vau072*

Elle a appartenu au peintre Raymond Thibésart.



*La villa vau074*



*La villa (vau154) dite «le Clocheton»*



*La villa vau157*



*La villa (vau159) dite « a Coquette»*



*La villa (vau161) dite «le Guet»*



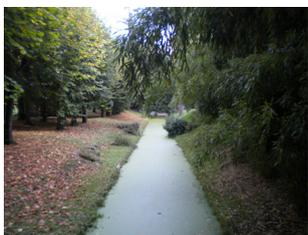
*Le calvaire-lavoir (vau165)*



*Le lotissement de l'île de Vaux (vau182)*



*Le parc (vau044), vestige du «pavillon du Buard»*



## 8. Tableau récapitulatif

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	TOTAL
Eq. public / religieux	5	3		8
Château			1	1
Maison rurale	7			7
Cour commune	6			6
Maison d'artisan	4			4
Maison de bourg	38	2		40
Maison à boutique	6			6
Maison à porte charretière	31			31
Maison à porte cochère	2	1		3
Maison de campagne	2	1	1	4
Maison de notable	1	1	1	3
Villa	32	8		40
Pavillon	7			7
Immeuble	1	1		2
Lotissement		1		1
Génie civil	3			3
Eq. loisir	3			3
Autres :				14
Grange	4			
Plaque commémorative	1			
Cabanon	1			
Portail	1			
Abri de cantonnier	1			
Cadran solaire	1			
Fontaine	1			
Parc	1			
Mur à palisser	1			
Garage à bateau	1			
Panneau de signalisation	1			
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>183</b>







# DIAGNOSTIC URBAIN

Le diagnostic urbain conduit par H  l  ne Bouisson, architecte-conseiller au CAUE 78, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussier   chercheur au Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la R  gion Ile-de-France. Sa finalit   est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de Seine Aval.

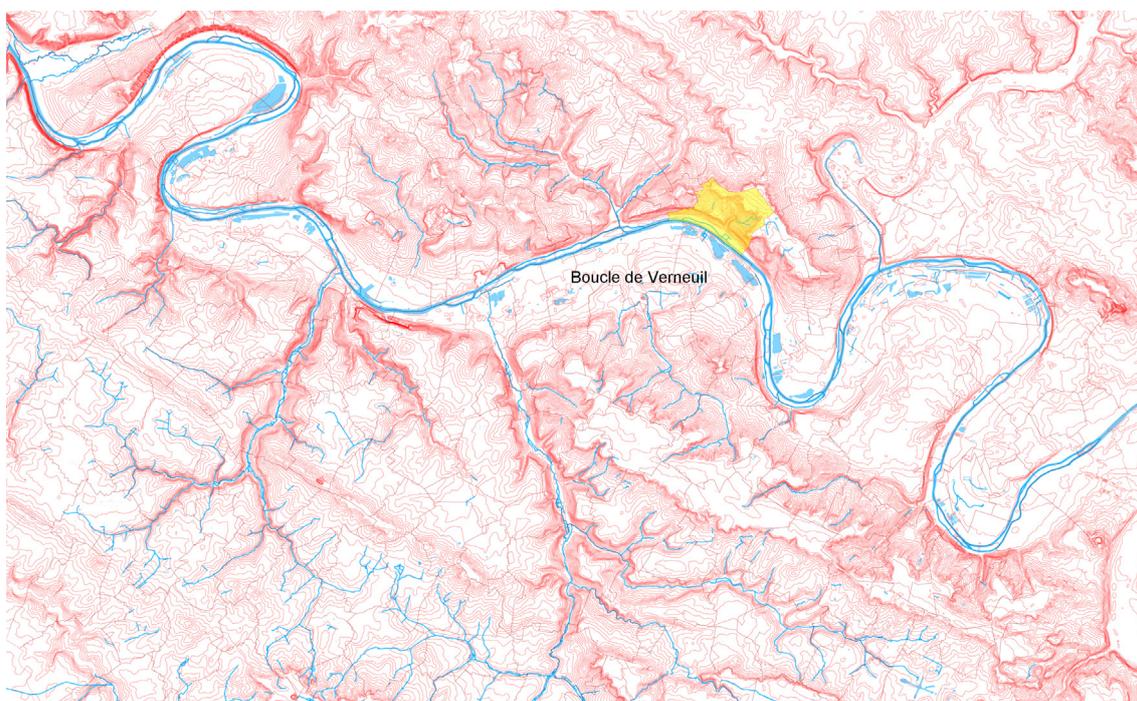
Le diagnostic est urbain au sens o   il tente dans le temps qui lui est imparti, d'«*appr  hender la ville comme un syst  me de relations*<sup>1</sup>» et de retracer sommairement ces relations.

Il met    jour les relations de la ville    son territoire : relation au m  andre,    la Seine,    la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au r  seau viaire et au r  seau b  ti. Il identifie sur le terrain les   l  ments qui t  moignent et permettent cette relation : sente, voie, eau, vide, mur, t  moignage, savoir faire avec... Il porte attention    la combinaison de toutes ces choses et s'interroge sur la fa  on dont elles peuvent   tre prises en compte pour nourrir le projet. Il s'int  resse «*   ce par quoi nous sommes li  s en arri  re ... et aux fondations pour toutes les choses    venir*<sup>2</sup>».

## 1. Relation de la ville    son territoire

### \* Relation au m  andre

Le territoire de la commune (jaune) est situ   dans un site de m  andres, o   les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec des alternances de rives concaves abruptes et de rives convexes en pente douce. Vaux-sur-Seine est implant   sur la rive externe de la Seine (A) dans la courbe que dessine le m  andre en direction de Meulan.



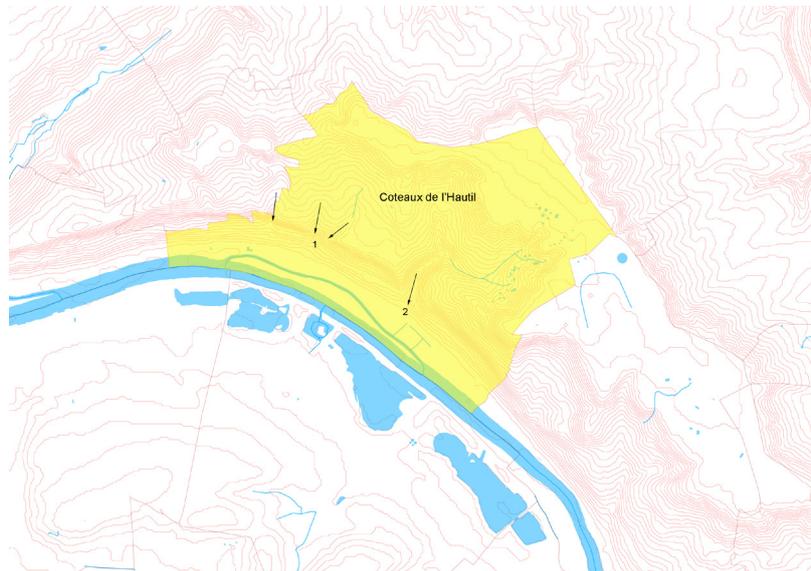
A

1 Heinrich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

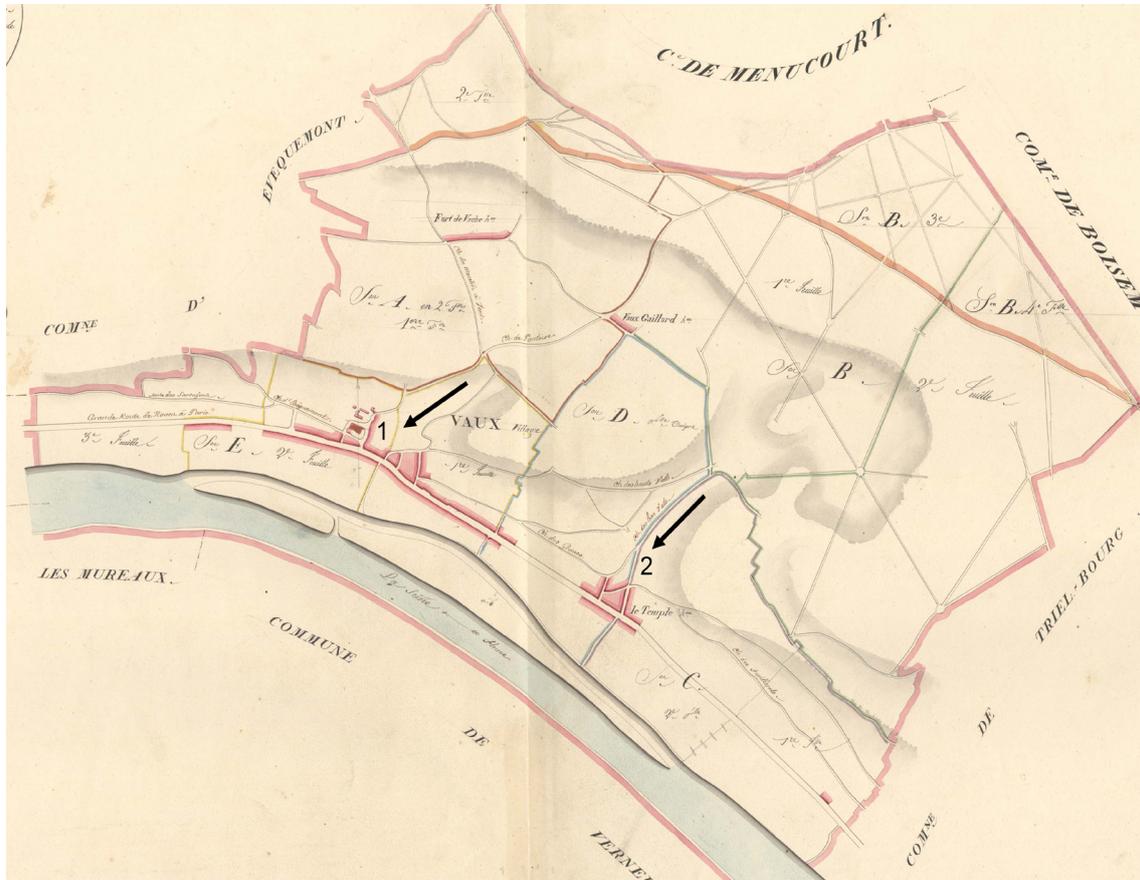
2 Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

\* Relation à la topographie

Vaux-sur-Seine est situé sur la rive concave (externe) de la boucle de Verneuil, marquée par les coteaux de l'Hautil entaillés de micro-vallons (B). La lecture du cadastre napoléonien montre que les deux polarités urbaines de Vaux se sont organisées autour de ces deux vallons principaux (C, [vaucp123](#), [vaucp146](#)).



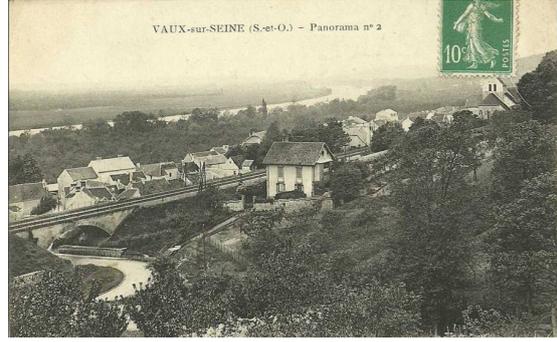
B



C



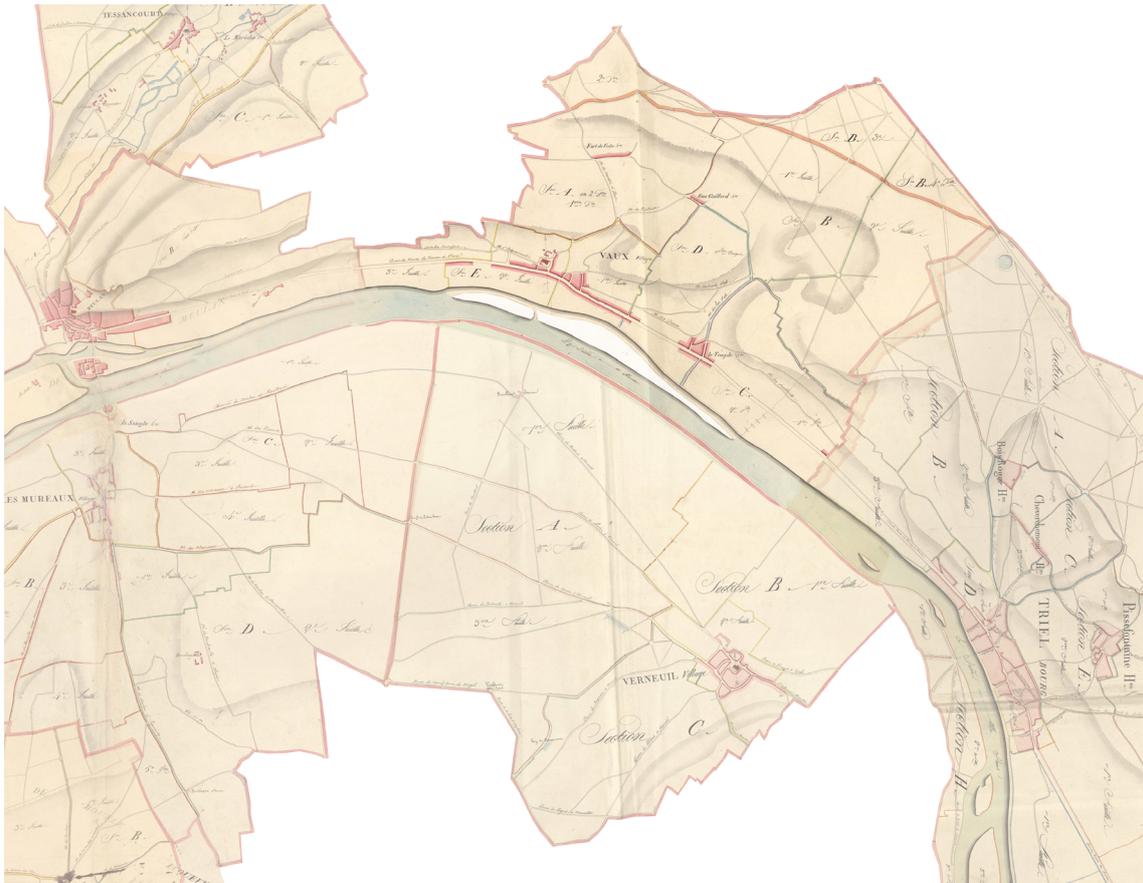
vaucp123



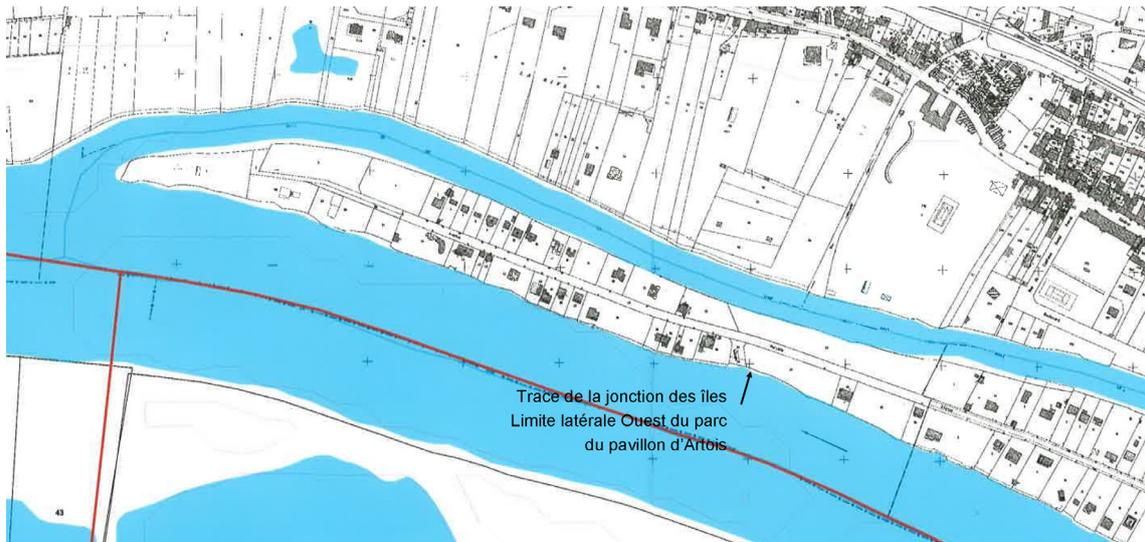
vaucp146

\* Relation à la Seine

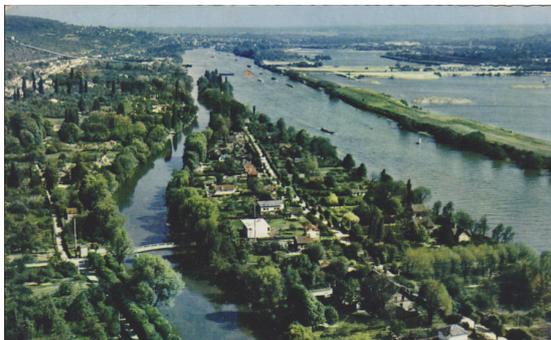
Sur la rive externe et abrupte de la boucle de Verneuil, le village a une relation surplombante et directe avec la Seine. Sur le cadastre napoléonien, il fait face au fleuve, au centre de deux îles, la Petite Ile et la Grande Ile (D). Ces deux îles, aujourd'hui rattachées, forment l'île de Vaux (vaucp115, vaucp116, vaucp117, vaucp118, vaucp119). La marque de la jonction est toujours lisible sur le cadastre actuel (E). Elle correspond à la limite séparative ouest du parc du pavillon d'Artois dans l'île.



D



E



vaucp115



vaucp118

\* Relation au réseau viaire

La lecture des cartes anciennes permet une lecture simplifiée de l'implantation de la ville dans son territoire. Sur la carte de Cassini (F), la grande route de Rouen à Paris suit le pied des coteaux de l'Hautil. Elle décrit à l'échelle du méandre une grande courbe en redondance avec la courbe de la topographie. A l'échelle urbaine, cette grande courbe est la résultante d'une succession de droites brisées (vaucp326, [vaucp554](#)). La jonction de ces droites donne lieu à des points singuliers très lisibles à l'échelle architecturale : décrochement du portail d'entrée du pavillon d'Artois (G), courbe tendue et parcellaire rayonnant aux abords du pavillon d'Artois ([vauu080](#)) et dans le quartier du Temple ([vaucp318](#)).



F - © Géoportail



vaucp554



G

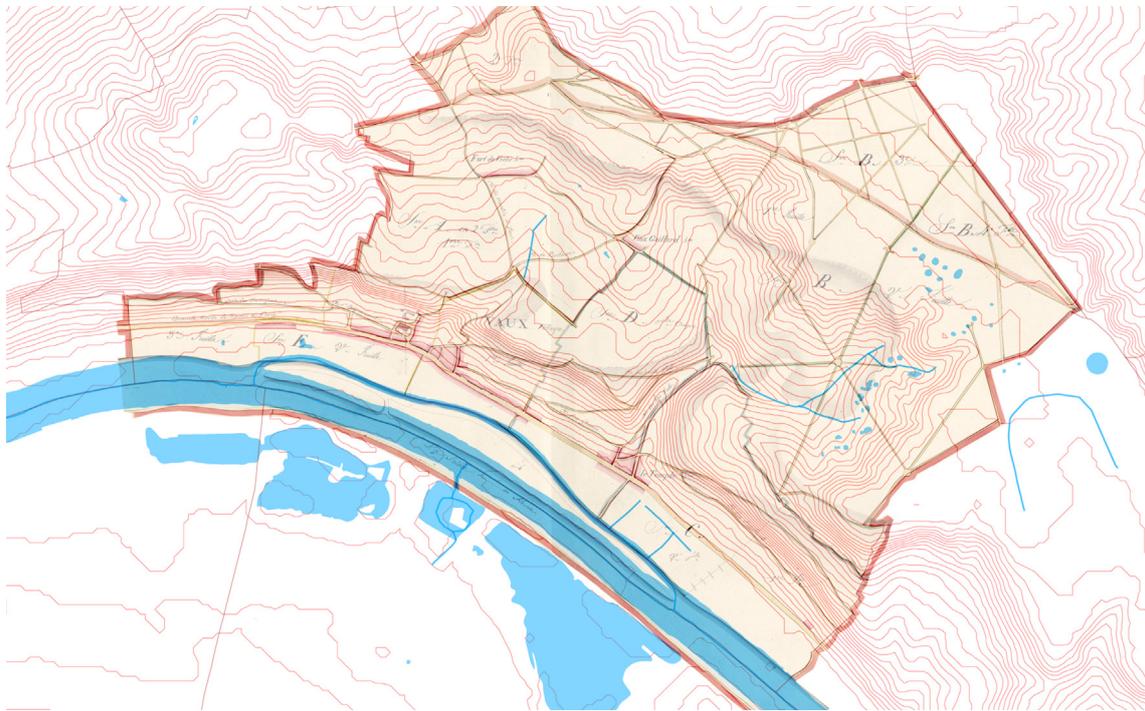


vauu080



vaucp318

La superposition du cadastre napoléonien avec les données topographiques du SIG fait apparaître une redondance de l'armature des voies sur l'armature du site (H). Les grandes descentes (bleu) suivent les lignes de plus grande pente issues des plis en creux des vallons principaux (I).

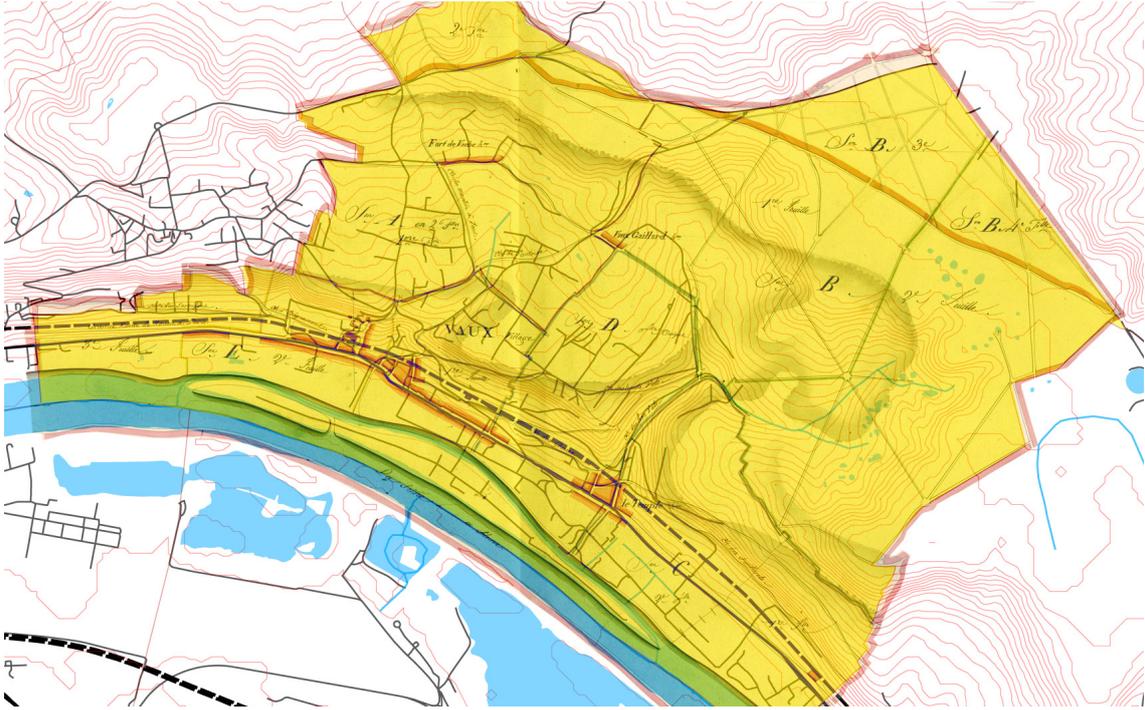


H



I

La comparaison du réseau des voies du cadastre napoléonien et du cadastre actuel avec les données topographiques du SIG montre une relative permanence de cette armature viaire (J) avec une prolifération de voies en radicales le long de la structure viaire préexistante.



J

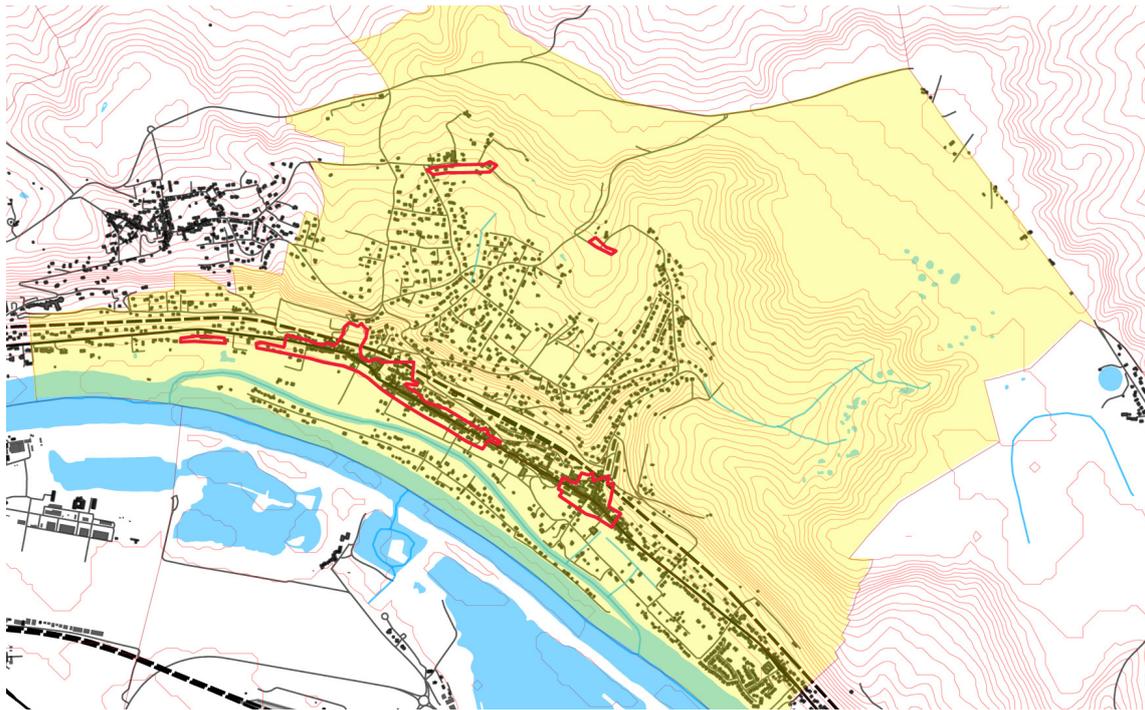
\* Relation au réseau bâti

Dans le cadastre napoléonien, le village de Vaux-sur-Seine s'implante le long de la grande route de Rouen à Paris et au droit des trois descentes principales issues des trois vallons qui entaillent le coteau de l'Hautil (K). Sur la grande route, ils forment deux ensembles agglomérés distincts : église-château et quartier du Temple, qui est clairement séparé. Dans le coteau, on peut lire deux ensembles bâtis, deux isolas : Fort de Vache et Vaux Gaillard.



K

La lecture comparée du cadastre napoléonien et du cadastre actuel montre (L), dans le coteau, une large diffusion de l'urbanisation le long et à l'intérieur des mailles de la structure viaire (anciens chemins et sentiers urbanisés). Avec une urbanisation linéaire comprise entre la Seine et la ligne de chemin de fer (le long de N 190 de Paris à Mantes), les deux noyaux urbains qui étaient séparés dans le cadastre napoléonien sont aujourd'hui rassemblés. Le comblement du vide, entre les deux polarités organiques et courbes, par un front bâti linéaire le long la ligne droite de la route nationale confère à Vaux, lorsqu'on la traverse en voiture, le sentiment d'un fort étirement, d'une très grande longueur avec quelques rares échappées visuelles en direction du coteau et du fleuve.

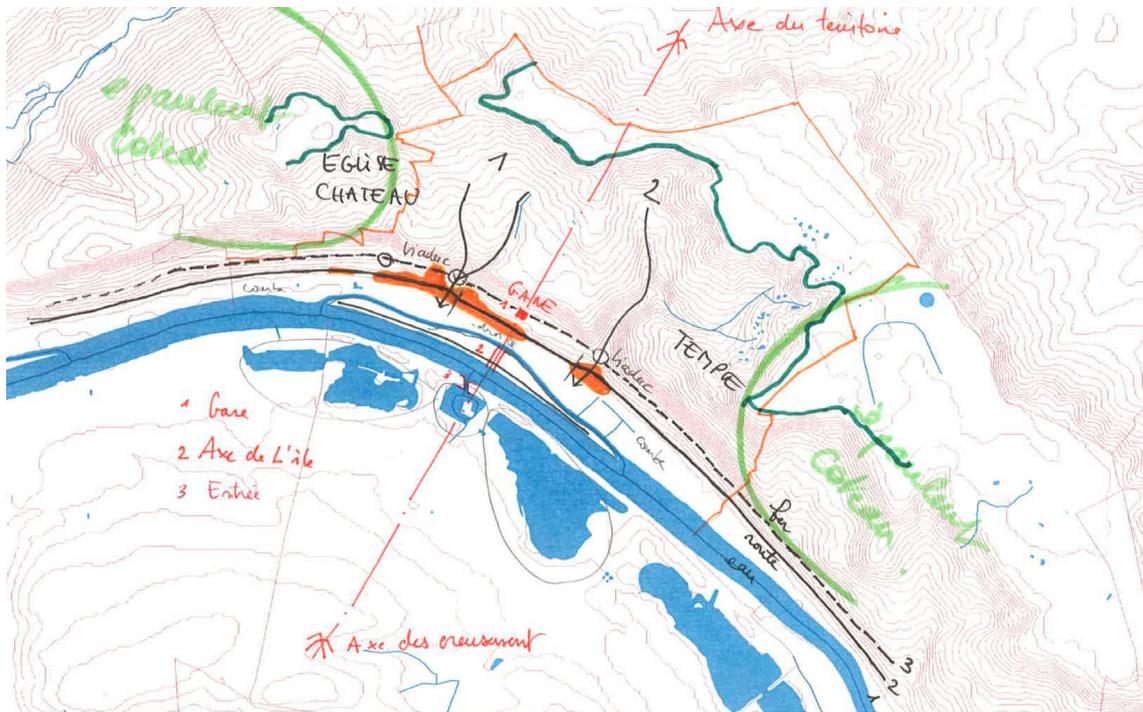


L

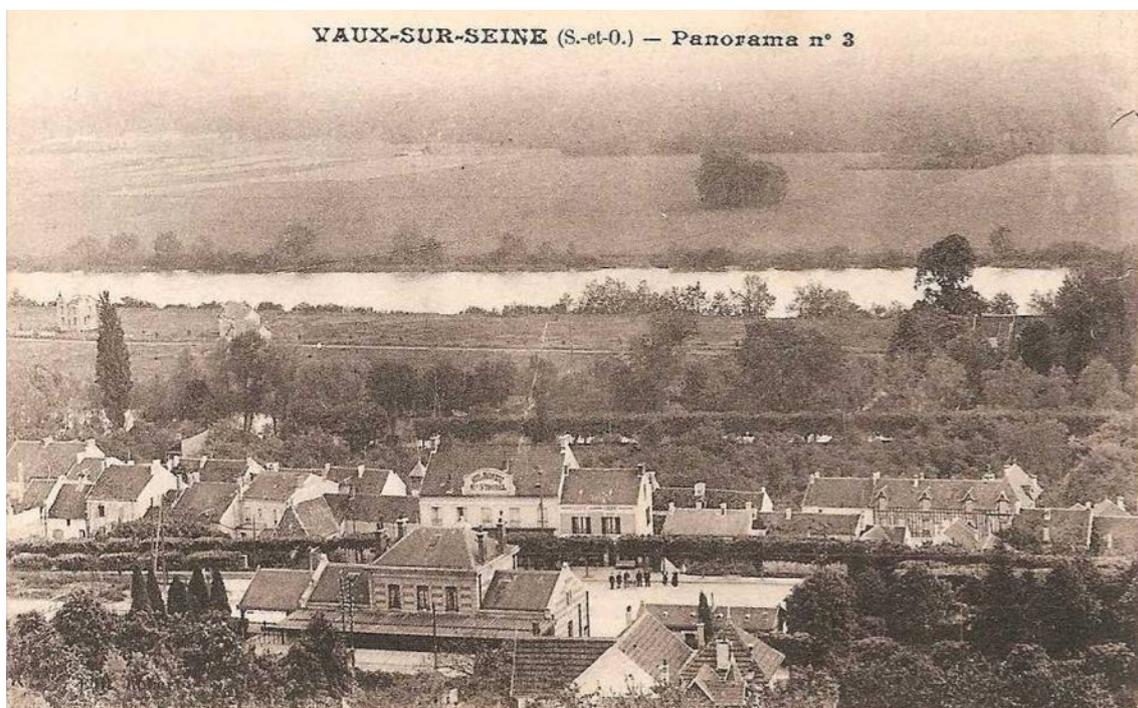
\* Composition de la ville dans son territoire

La lecture simplifiée de l'implantation de la ville dans son territoire montre une installation organique composant de façon majestueuse avec les données du site (M). A l'échelle du territoire et de la boucle, Vaux s'organise symétriquement depuis un axe passant entre les deux vallons principaux qui entaillent le coteau et par le centre de l'île (rouge). Son territoire est circonscrit par les épaulements est et ouest du coteau de l'Hautail (vert). A l'intérieur de cette composition, des lignes parallèles sont en redondance avec la courbe du méandre : lignes des rives, de l'île, des berges, de la grande route, du bâti aggloméré de part et d'autre, du chemin de fer, du boulevard Angibout et du coteau. A l'échelle urbaine, l'axe nord-sud de la composition (du coteau à la Seine) divague entre les rues : chemin des Jeunes Plantes, sentier Quiète, passerelle SNCF, rue du Pré Coquet, rue Jean Louvet et rue du Pont de l'île, avenue Monte Carlo, et se termine sur la rive opposée par l'entrée fluviale de la base de loisirs du Val de Seine ([vauu318](#)). Il est marqué physiquement par la gare, centre de la composition de la ville et du territoire ([vaucp138](#)). Les lignes perpendiculaires à cet axe sont infléchies par le débouché des deux micro-vallons qui entaillent le coteau (noir). Ces adaptations à la topographie créent une succession de lignes brisées, tendues au centre de la composition, courbes aux extrémités.

Cette composition, à la fois réelle et imaginaire, peut devenir le moteur des projets de valorisation de la ville dans son ensemble comme dans chacune de ses parties.



M



vaucl38



*vauu318*

\* Relation aux infrastructures (eau, fer, route)

Les trois infrastructures (eau, fer, route) traversent le territoire d'est en ouest, en pied de coteau, au sud de la commune, et parallèlement au cours de la Seine ([vaucp101](#), [vaucp105](#), [vaucp107](#), [vaucp109](#), [vaucp110](#)).



*vaucp101*



*vaucp110*

Le passage de la ligne de chemin de fer, en ligne tendue, révèle le franchissement des deux vallons principaux qui entaillent le coteau (vauu056, vauu067, vauu178, vauu228, de vaucp120 à vaucp123 ; vaucp136, vaucp137 ; de vaucp143 à vaucp148 ; de vaucp220 à vaucp224). Le franchissement des vallons est assuré par la construction de viaducs. La continuité des liaisons nord-sud est assurée pour la route de Pontoise par un pont (vauu254) et une passerelle piétonne d'accès à la gare (vauu263) en prolongement de la sente Quiète.

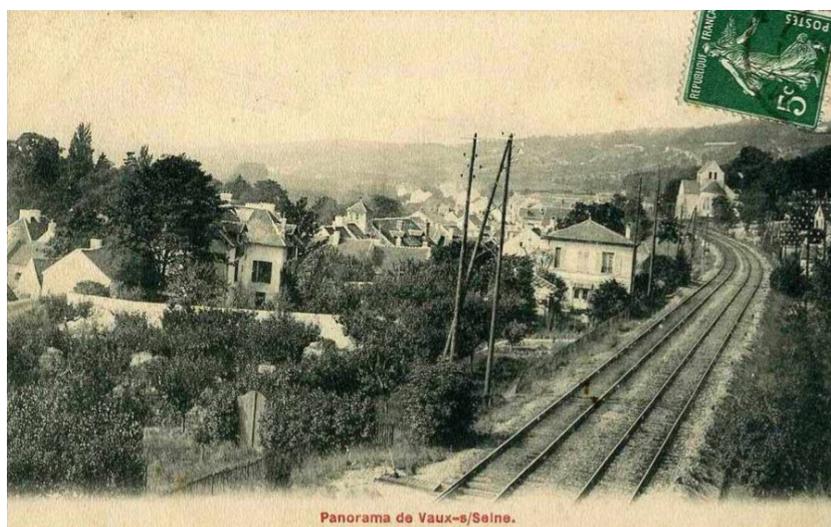


*vaucp120*

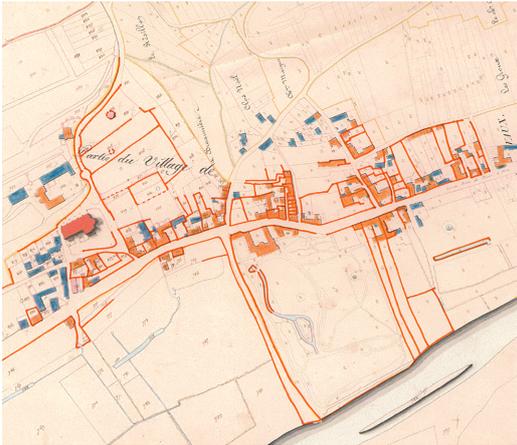


*vaucp220*

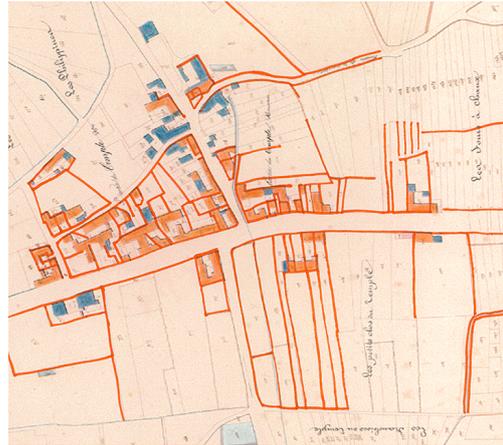
Le passage de la ligne de chemin de fer se fait au dessus de la ville agglomérée existante (de vaucp150, vaucp151, à vaucp152). Elle a généré des transformations, notamment au débouché des vallons. L'impact de ces transformations est lisible dans le travail de comparaison du cadastre napoléonien et du cadastre actuel dans lequel les disparitions sont représentées en bleu (N, O). La rencontre de la ligne de chemin de fer et du premier vallon (descente n°1) a pour conséquence l'abandon de l'ancien tracé du chemin Charrette transformé en impasse du Tertre (vauu061) ainsi que la modification et l'élargissement du tracé de la rue du Tertre passant sous la ligne de chemin de fer (vauu064). La résolution de ce franchissement est représentée dans les cartes postales anciennes (vaucp101, vaucp136, vaucp137, de vaucp143, vaucp145 à vaucp149). Le franchissement du deuxième vallon a aussi induit des transformations : transformation de la sente des Groux en impasse des Groux (vauu252, vaucp123, de vaucp220, vaucp222, à vaucp225).



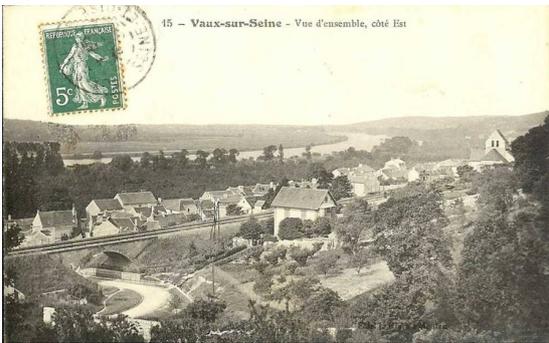
*vaucp151*



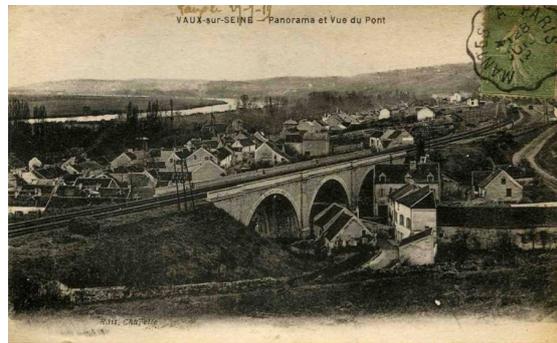
N



O



*vaucp145*



*vaucp222*

La rue du Pressoir, qui conduit à la gare, résulte de la transformation de l'ancien chemin des Groux (vauu012, vauu015), visible au niveau de la rue Masson dans son tracé d'origine (vauu029). La rue du Château, dans sa partie basse en contact avec la ligne de chemin de fer et l'église, a été modifiée (vauu184). La proximité de la ligne de chemin de fer, du château et de l'église est tout à fait singulière comme le montre la carte postale ancienne ([vaucp113](#)).



*vaucp113*

Le long de la voie ferrée, de nouvelles voies ont été créées : au nord, le boulevard Angibout (vauu255, vauu271, vauu25, vauu280) le long duquel, comme à Triel, s'implante de nombreuses villas et pavillons bénéficiant de l'exposition au sud et de la vue (de vau149 à vau164) ; au sud de la ligne, la rue Pigoreau (vauu057, vauu070), la rue de Pontoise (vauu256), la place et l'avenue de la Gare (vauu100, vauu105, [vaucp310](#), [vaucp311](#), [vaucp312](#)) et la rue Georges Romefort (vauu127, vauu129) en direction de la Seine. La gare (de [vaucp200](#) à [vaucp208](#)), l'ancienne passerelle du chemin de fer ([vaucp210](#), la place de la gare ([vaucp202](#), [vaucp550](#)) forment le nouveau centre de



vaucp 310



vaucp311



vaucp312



vaucp200



vaucp210



vaucp202

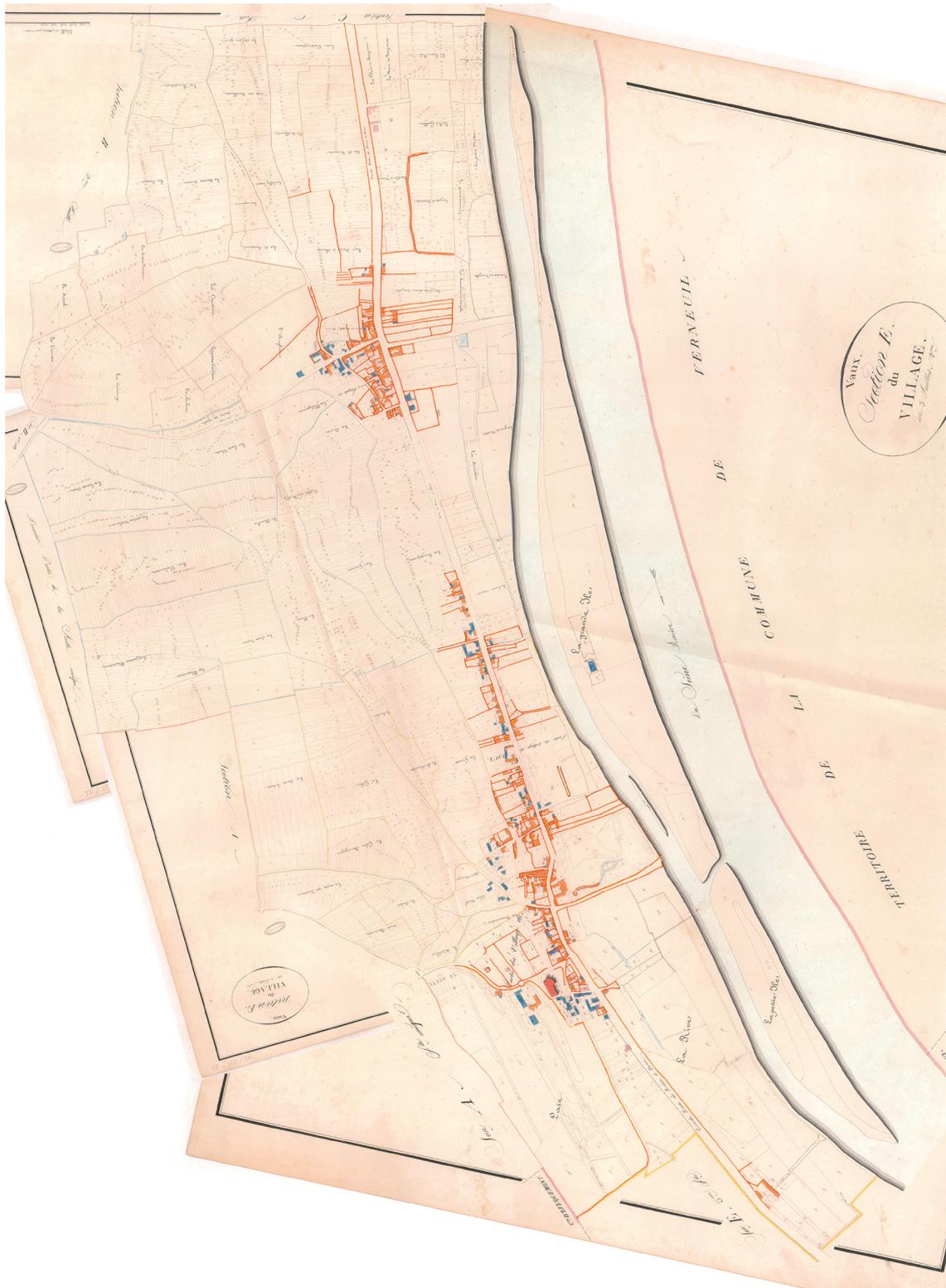


vaucp550

## 2. Eléments de la relation de la ville à son territoire

Les superpositions du cadastre actuel sur le cadastre napoléonien (P) et la superposition du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel (Q) permettent de retracer et de suivre dans le détail, à l'échelle de la parcelle, l'évolution des éléments de la ville à son territoire. Cette méthode relève en orange le contour des îlots, les limites parcellaires, les implantations, les vides, les sentes, mais aussi les rus, les cours d'eau..., «les éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie<sup>3</sup>», les occupations successives.

3 Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.



P



Q

Ce document préparatoire est la base de l'arpentage systématique et exhaustif d'une partie de la commune (étendue de l'arpentage repéré dans le diagnostic patrimonial page6).

L'arpentage se fait en croisant, *in situ*, plusieurs sources de documents (données IGN, cartes postales anciennes, plans anciens etc) et plusieurs regards : celui de l'historienne Roselyne Bussière et de l'architecte Hélène Bouisson. Les stagiaires, de multiples horizons que nous associons au travail enrichissent aussi le cours du travail.

Les éléments collectés (R) sont ensuite photographiés, repérés, triés, numérotés, ordonnés, catégorisés (grille de lecture S), redessinés sur le SIG et rendus visibles. Cette méthode décompose et recompose à partir de ce qui a été collecté et non pas à partir de représentations préétablies. Cette collecte est relative à un moment donné et spécifique à chaque ville. C'est un «*work in progress*» avec une expertise qui se construit en s'exerçant.

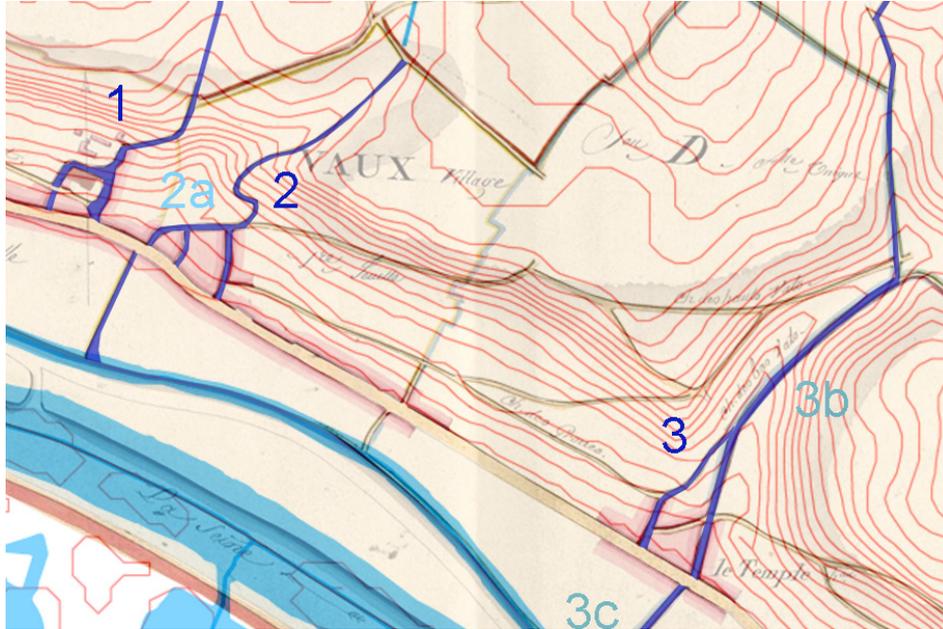


R

voie					comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)				
sente					1 sente / impasse / ruelle				
1	1	voie	sente / impasse	permanence	nomination /				
2	1	voie	sente / impasse	transformation	nomination / bouchee, cour commune...				
3	1	voie	sente / impasse	creation	nomination /				
4	1	voie	sente / impasse	disparition	nomination /				
5	1	voie	sente / impasse	autre	nomination / redondance topo / chemin de halage				
autre					2 autre				
6	2	voie	autre	armature	nomination / perpendiculaire courbe de niveau / parallele courbe de niveau / perpendiculaire courbe Seine / parallele courbe Seine				
7	2	voie	autre	composition	nomination / chateau, gare, mairie, ecole, usine, equipement, presbytere / lotissement : rayonnant, quadrille, carrefour etoile nbr de branche /				
8	2	voie	autre	transformation	nomination / transformation sente en voie, elargissement de voie, modification alignement, inflexion alignement				
9	2	voie	autre	creation	nomination / densification : parcelle, coeur ilot / passage infrastructure / passage dans ferme du chateau, dans parc du chateau / nouvelle liaison				
10	2	voie	autre	autre	nomination / redondance topo, ancien axe chateau / redondance trace eau / croisement des rues : rue et rue / composition et embellissement urbain				
eau					comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)				
ru					3 ru				
11	3	eau	ru	element bati	nomination / permanence CN / lavoir, fontaine, moulin, pont, fabrique,				
12	3	eau	ru	element non bati	nomination / permanence CN / ru, ruisseau, rigole, noue,				
13	3	eau	ru	autre	nomination / permanence CN /				
autre					4 autre				
14	4	eau	autre	element bati	nomination / permanence CN / lavoir, fontaine, moulin, pont, fabrique,				
15	4	eau	autre	element non bati	nomination / permanence CN / cour d'eau, ruisseau, bassin, canal, etang / rigole, noue / captage / île, enrochement, concession calcaire, cascade				
16	4	eau	autre	autre	nomination / permanence CN /				
vide					nous mettent en relation / comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)				
vide					5 resultant				
17	5	vide	resultant	composition	nomination / permanence CN / chateau, gare, mairie, ecole, usine, equipement, eglise, cimetiere/ lotissement, cite, residence / perspective, entree, parc				
18	5	vide	resultant	forme bati	nomination / permanence CN / cour : commune, de ferme, maison rurale, maison jumelle, villa, maison artisan / impasse, coeur ilot,				
19	5	vide	resultant	transformation	nomination / permanence CN / soustraction bati / soustraction vide / soustraction ilot / soustraction de cloture / demolition CN / delaisse / passage infrastructure / creation voie				
20	5	vide	resultant	autre	nomination / permanence CN / parcelle / en lamiere / grande parcelle / redécoupage parcellaire / regroupement de parcelle / acces fond de parcelle / découpage parcellaire vers Seine				
vide					6 en relation				
21	6	vide	en relation	socle	nomination / permanence CN / echelle géographique : topo, hydro, vue, Seine, rattachement d'une île ... point de vue				
22	6	vide	en relation	usage jardin	nomination / permanence CN / parc / jardin : d'agrement, potager, ouvrier, d'enfant, public, verger ...				
23	6	vide	en relation	autre	nomination / permanence CN / jardin bord de Seine / carriere, activites oubliee, plage, bords de Seine, captage eau, quai dechargement / digue port ...				
vide					7 perte relation				
24	7	vide	perte relation	construction	maison constructeur, lotissement,				
25	7	vide	perte relation	densification					
26	7	vide	perte relation	parcellaire	ouverture des coeurs d'ilot / regroupement parcellaire / division parcellaire				
27	7	vide	perte relation	autre	stationnement / soustraction bati				
qui résistent et guident les transformations									
mur					8 mur				
28	8	temoignage	mur	parcellaire	permanence CN / lanierie, vigneron / ancien clos, ancienne grande propriete, coeur d'ilot / limite laterale, fond de parcelle				
29	8	temoignage	mur	cloture	permanence CN / ancien clos, cimetiere, maison de campagne, presbytere / portail villa, portail pavillon ... /				
30	8	temoignage	mur	limite	permanence CN / espace public, grande propriete, chateau, urbanisation, cimetiere...				
31	8	temoignage	mur	trace / vestige	permanence CN / trajet eau egal courbe rue / quai / portail / barrage				
32	8	temoignage	mur	soutenement	permanence CN / terrasse, garage, jardin suspendu, troglodyte, passage fer, escalier, barbacane, terrasse en bord de fleuve				
33	8	temoignage	mur	autre	permanence CN / fortification / muret bord de Seine				
autre					9 autre				
34	9	temoignage	autre	element naturel	echelle géographique : falaise, falaise industrielle, fond du vallon ...				
35	9	temoignage	autre	element bati	plaque, escalier, seuil, rustine, signal, abri jardin, passage, forme urbaine...				
36	9	temoignage	autre	usage / composition	transparence, axe, liaison, entree chateau, entree maison bourg ...				
37	9	temoignage	autre	transformation	modification alignement / action du temps : vieillissement, sedimentation...				
38	9	temoignage	autre	autre					
qui guident pour le projet									
site					10 site				
39	10	savoir faire avec	site	socle	echelle géographique : topographie, hydro, vue, Seine, soleil...				
40	10	savoir faire avec	site	autre	amere paysage / composition urbaine / composition paysagere				
bâti					10 bâti				
41	10	savoir faire avec	bâti	forme bati	permanence CN / angle des rues, courbe des rues, inflexion alignement / pignon perpendiculaire pente / batiment pivot, place / batiment dos a dos				
42	10	savoir faire avec	bâti	densite	permanence CN / ensemble : maison accolées / cite /				
43	10	savoir faire avec	bâti	transformation (+ ou -)	permanence CN / typologie : extension laterale, surelevation, terrasse / materiaux, alignement, toiture, symetrie, dissymetrie				
44	10	savoir faire avec	bâti	mise en oeuvre	permanence CN / façade, perçement, porte, enduit, marquise				
45	10	savoir faire avec	bâti	autre					
on bâti					10 non bâti				
46	10	savoir faire avec	non bâti						
					10 voiture				
47	10	savoir faire avec	voiture	garage	relation : bâti, limite parcellaire (laterale, fond de parcelle, cloture), socle				
48	10	savoir faire avec	voiture	autre					
structure									
eau					11 eau				
49	11	infrastructure	eau		digue port /				
50	11	infrastructure	eau						
fer					fer				
51	c	infrastructure	fer						
52	11	infrastructure	fer		passage a niveau, viaduc, pont				
route					route				
53	11	infrastructure	route	route royale	plantation, double front bâti, simple front bâti				
54	11	infrastructure	route	chemin de Dieppe					
55	11	infrastructure	route	chemin 400 sous					
56	11	infrastructure	route						

\* Armature des voies

Sur le cadastre napoléonien, on peut lire une représentation schématisée de l'armature des voies. Les trois descentes principales (T), perpendiculaires à la seine, se branchent en prise sur la Grande rue (aujourd'hui rue du Général de Gaulle).



T

La rue du Général de Gaulle est l'armature viaire principale. En redondance avec les courbes de la topographie, elle se décompose en trois sections principales (côté Meulan section courbe : vauu175, vauu187, de vaucp313, vaucp325 ; en partie centrale section droite : vauu004, vauu005, vauu020, vauu021, vauu149, de vaucp313, vaucp314, à vaucp317 ; côté Triel, dans le quartier du Temple, section courbe : vauu233, vauu289, vauu290, vaucp318, vaucp319, vaucp303).



vaucp325

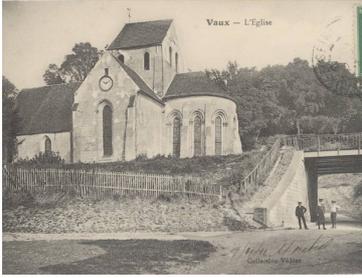


vaucp317



vaucp303

La descente en lacets n°1 (chemin de Pontoise dans le cadastre napoléonien) est successivement dénommée route de Pontoise, chemin communal des Cocagnes et rue du Château. Elle se branche par la rue de l'Église (vauu177, vauu181, vauu186) en deux prises sur la rue du Général de Gaulle. Elle trace des courbes et des contre-courbes dans la pente et, de façon très pittoresque, chemine entre le noyau bâti médiéval, la ligne de chemin de fer, l'église (vaucp418, vaucp419, vaucp420, vaucp421, vaucp422), le château (vaucp447, vaucp448, à vaucp454), les murs de soutènement, la falaise troglodytique et la forêt. La carte postale (vaucp301) montre la route du château bordée d'arbres ce qui lui conférait une allure encore plus mystérieuse et belle (vaucp455).



vaucp419



vaucp422



vaucp448



vaucp301

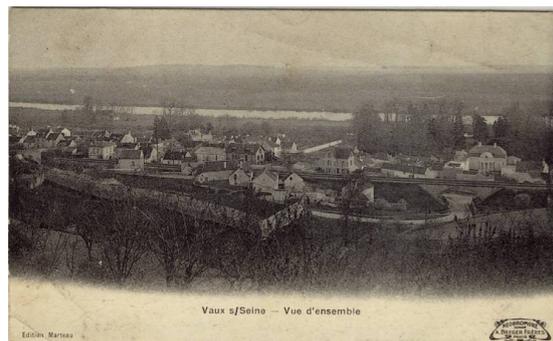


vaucp455

La descente en lacets n°2 (chemin Charrette dans le cadastre napoléonien) a été déviée dans son cours et a subi d'importantes transformations suite au passage de la ligne de chemin de fer ([vaucp101](#)). La continuité antérieure de cette descente, en trois prises sur la Grande rue, a été considérablement impactée. La branche centrale, coupée par la ligne, est devenue une impasse : l'impasse du Tertre ([vauu061](#), [vauu063](#)). Deux sections de voies ont été créées : la rue du Tertre ([vauu064](#), [vauu067](#)) et la rue Pigoreau ([vauu057](#), [vauu070](#)). Elles forment avec la rue Bonne Mère ([vauu060](#)) un anneau de voies autour de la ligne de chemin de fer. Le bâti préexistant encerclé dans l'anneau est déconnecté de la ville agglomérée ([vaucp136](#), [vaucp137](#)).



vaucp101



vaucp137



vauu063



vauu064



vauu057

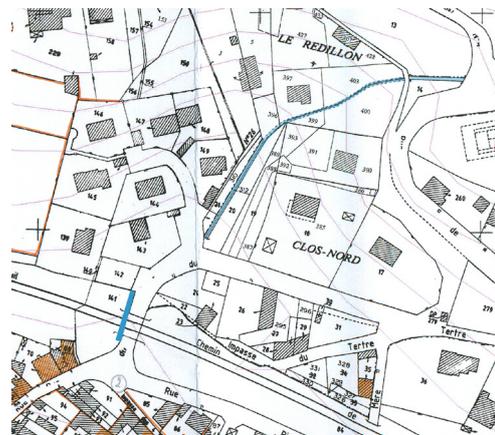


vauu069

Le franchissement du vallon transversal a généré des démolitions, repérées en bleu dans le cadastre napoléonien (U), et des remodelages de terrain importants (vauu056, vauu058, vauu059, vauu068, vauu071). La descente des eaux n'est plus visible qu'en partie (V, vauu069).

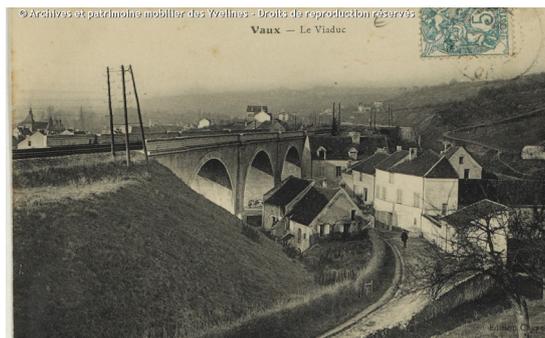


U



V

La continuité de la descente n°3 (chemin des Bas Vats dans le cadastre napoléonien), grâce à la construction du viaduc, n'a pas été impactée par le passage de la ligne de chemin de fer (de vaucp220, vaucp223, à vaucp225). Par contre, la prise de cette descente sur la rue des Groux (ancien chemin des Groux dans le cadastre napoléonien) a été coupée (vauu252).



vaucp223

\* Sente

Entre les mailles du réseau viaire principal, des sentes et chemins ruraux irriguent le territoire et suivent la topographie. Les sentes sont des mémoires enregistrées et perdurent ([vauu305](#)). Des sentes nouvelles (non visibles dans le cadastre napoléonien) ont été créées (sente rurale de Saint-Nicaise : [vauu235](#), [vauu236](#), [vauu239](#) ; sentier Quiète : [vauu264](#), [vauu265](#), [vauu266](#)).



*vauu305*



*vauu235*



*vauu236*

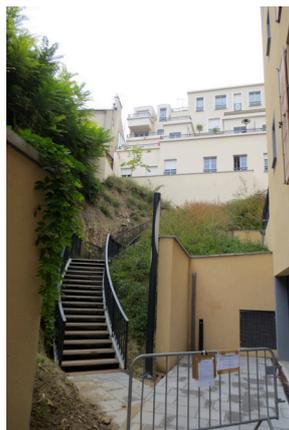


*vauu239*



*vauu265*

Dans la structure urbaine, des passages et impasses irriguent les îlots en profondeur (passage de la Mairie : [vauu007](#) ; impasse de la Danse : [vauu023](#) ; impasse Beaumont : [vauu079](#) ; impasse des Sureaux : [vauu082](#) ; rue des Ecoles : [vauu165](#)).



*vauu007*



*vauu165*



*vauu023*



*vauu082*

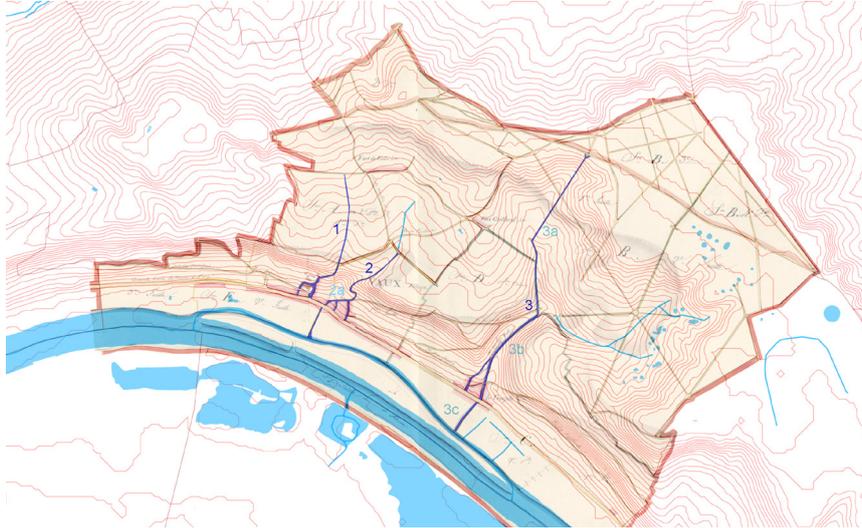
La transformation de la sente en voie permet de desservir les vides qui la bordent et d'ouvrir des droits à construire. C'est un des moteurs du processus d'urbanisation de la ville sur la ville. L'élargissement de la sente, la disparition des murs de clôture et du bâti qui la bordent, l'ouverture de nombreux accès, la reprise des murs, la mise en œuvre des matériaux du commerce, des enrobés, des bordures, des caniveaux, des lampadaires transforment et standardisent définitivement le tissu urbain ancien ([vauu163](#)).



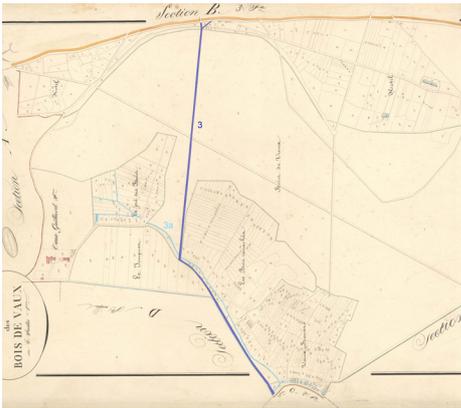
*vauu163*

\* Eau

L'eau est très présente sur le territoire de la commune de Vaux-sur-Seine. Elle est présente sous plusieurs états et fonctions. Dans le cadastre napoléonien, l'eau se situe le long des lignes de plus grande pente ou lignes de descente des eaux issues des plis en creux des vallons principaux (W). Ces lignes des eaux sont en redondance avec les lignes des voies (W1, W2, W3, W4).



W



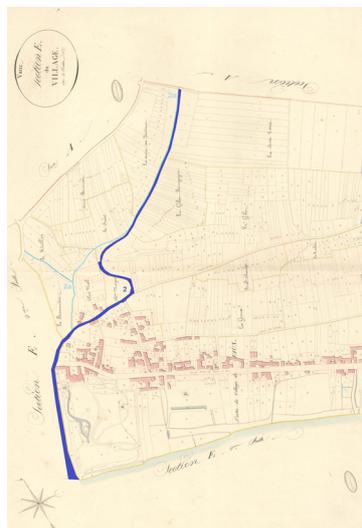
W1



W2



W3



W4

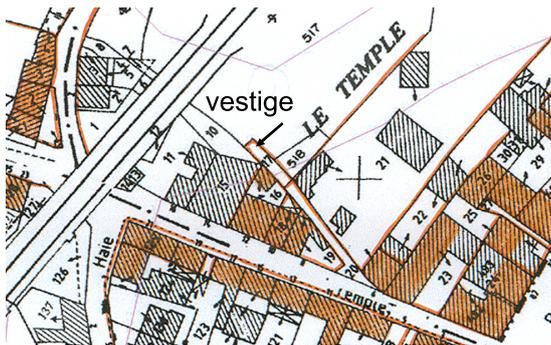
Aujourd'hui, ces rus sont recouverts quasiment en totalité. On peut cependant ponctuellement trouver des indices de leur passage dans le fond d'un vallon ([vauu069](#)), la présence d'une fontaine ([vauu244](#)), la persistance d'une parcelle (X), la fermeture d'un mur ([vauu243](#)).



[vauu069](#)



[vauu244](#)



X



[vauu243](#)

Entre la rue du Général de Gaulle et la Seine, une ligne de résurgence des eaux émerge : en ruisseau dans le parc du pavillon d'Artois (Y), en bassin et en canal dans les vestiges du parc du pavillon du Bard ([vauu047](#), [vauu048](#)), en lavoirs ([vauu113](#), [vauu114](#), [vauu115](#), [vauu116](#), [vauu118](#) ; lavoir Hervieux : [vauu032](#), [vauu033](#), [vauu034](#), [vauu043](#) ; fontaine lavoir Saint-Nicaise : [vauu283](#)).



Y



*vauu047*



*vauu048*



*vauu033*



*vauu113*



*vauu283*



*vauu118*

**\* Vide**

Les vides nous mettent en relation à l'échelle géographique avec le territoire et le socle, la topographie spécifique de Vaux-sur-Seine : relation dans l'espace avec ce qu'il y a ici, autour, au-dessus, au-dessous de nous ; relation dans le temps avec ce qu'il y a maintenant, avec ce qu'il y avait avant nous et ce qu'il y aura après nous. Ces vides nous mettent en relation avec le site d'origine, avec l'origine de l'installation, avec ceux de l'origine.

Ils ont une fonction-mémoire et provoquent une sorte «d'épiphanie<sup>4</sup>» du passé et du territoire : bords de Seine (vauu039, [vauu041](#), vauu090, vauu091, vauu138), île de Vaux ([vauu042](#)), terrain de sport ([vauu141](#), vauu143). Depuis l'espace public (rue du capitaine Caron) et depuis l'espace semi-public (rue Marcelle Luce), le parc en miroir du pavillon d'Artois dans l'île de Vaux et le parc en miroir de l'île de Vaux dans le parc du pavillon d'Artois, redoublés par leurs reflets en abîme dans les eaux du fleuve, constituent une mise en scène magistrale de l'épiphanie du passé, de la villégiature et du territoire ([vaucp261](#), [vaucp524](#)).



[vauu041](#)



[vauu042](#)



[vauu141](#)



[vaucp261](#)



[vaucp524](#)

A l'intérieur de la structure urbaine, les vides résultent d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : cœur d'îlot ([vauu167](#)), jardin d'agrément ([vauu045](#), [vauu155](#), vauu157 ; bord de Seine : [vauu134](#), [vauu135](#) ; jardin potager et/ou verger : [vauu124](#), vauu130, vauu131, vauu145, vauu146, vauu147, vauu224, vauu240, vauu245). Ces vides révèlent la relation longue de la ville à son territoire, les occupations et transformations successives et constituent en cela un patrimoine.

<sup>4</sup> Heinich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.



*vauu167*



*vauu045*



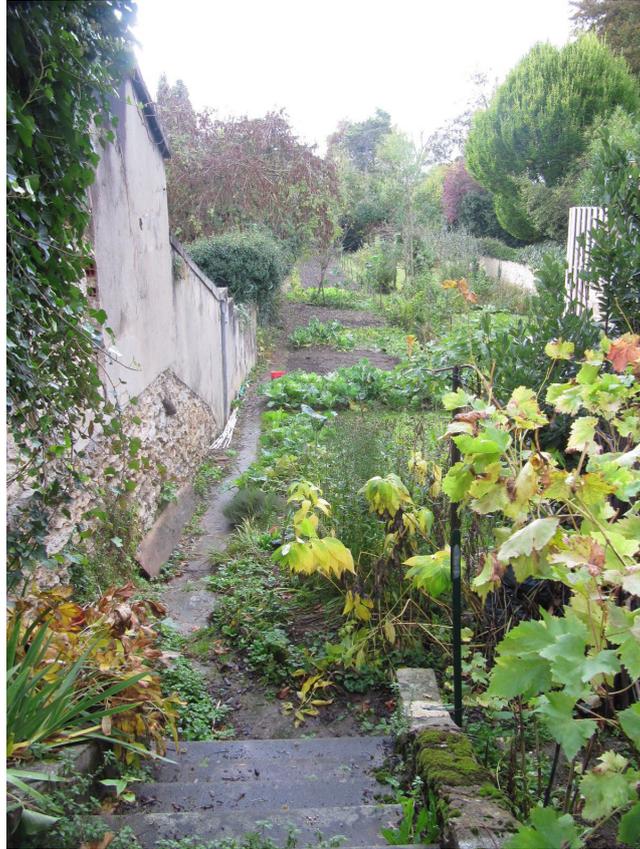
*vauu155*



*vauu134*



*vauu135*



vauu124

Vaux-sur-Seine dispose d'un très grand nombre de parcs, ce qui pourrait lui conférer une identité spécifique à l'échelle de Seine Aval. Des grands parcs ont été conservés dans leur intégrité : le parc du château Marochetti : vauu145, vauu201, [vauu314](#), [vauu317](#), vaucp436, vaucp440, [vauucp441](#), vaucp443, vaucp444, vaucp458, vaucp459 ; le parc du pavillon d'Artois : vauu092, [vauu312](#), vaucp520 ; le parc du château de Beauregard : vauu297, vaucp501. D'autres parcs ont été très transformés mais conservent des vestiges : parc du pavillon du Buard : vauu049, vauu050, [vauucp521](#) ; parc de la Martinière : vauu140, [vauucp517](#). Donner l'occasion de parcourir ces parcs, jalonnant les points stratégiques de la commune, permettrait de mieux comprendre l'identité de la ville et pourrait constituer une piste de projets fédérateurs pour la commune.



*vauu314*



*vauu317*



*vaucp441*



*vauu312*



*vaucp521*



*vaucp517*

D'autres vides sont attachés aux édifices structurants de l'histoire de la ville et résultent d'une composition urbaine : place de la gare ([vauu016](#), [vaucp200](#), [vaucp138](#) ; école ([vauu160](#), de [vaucp427](#) à [vaucp430](#)), cour du château Marochetti ([vauu205](#), de [vaucp445](#) à [vaucp454](#)), cour du pavillon d'Artois ([vauu085](#), [vaucp522](#) ; [vaucp523](#)), espace public ménagé autour des lavoirs ([vauu032](#), [vauu286](#), [vaucp433](#), [vaucp434](#), [vaucp435](#)).



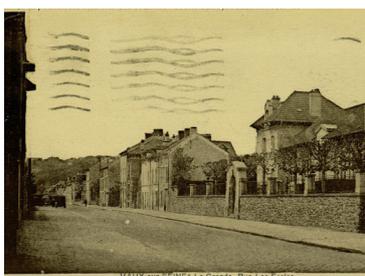
*vauu016*



*vauu205*



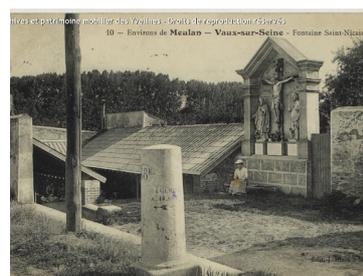
*vauu160*



*vaucp427*



*vaucp522*



*vaucp434*

Des vides plus petits appartiennent à la ville ordinaire. Depuis le rue du Général de Gaulle, des interruptions dans la continuité du front bâti ménagent de petits espaces publics au droit des lavoirs ([vauu112](#)) et laissent percevoir, au travers du parcellaire en lanières, des vues sur la Seine ([vauu018](#), [vauu036](#)) et des vues sur le coteau ([vauu173](#), [vauu176](#), [vauu188](#), [vauu191](#)). D'autres vides résultent de la forme du bâti : maison de bourg ([vauu019](#)), maison rurale ([vauu230](#)), maison d'artisan ([vauu242](#)), cour commune ([vauu024](#), [vauu172](#), [vauu220](#)), cour de ferme ([vauu152](#)), villa ([vauu031](#), [vauu174](#)).



*vauu188*



*vauu230*



*vauu024*



*vauu152*

Les vides suivants résultent d'une soustraction de bâti : place de l'Eglise suite au passage de la ligne de chemin de fer (vauu197), place de la Mairie (vauu006), square du 19 Mars 1962 (vauu003).

**\* Témoignage**

Certaines formes construites à l'intérieur de la structure urbaine résistent au changement, s'adaptent et guident le renouvellement de la ville sur la ville.

Les murs, qui le plus souvent délimitent les parcelles, persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Déjà lisible dans le cadastre napoléonien, ces fils de liaison sont la structure de la ville, de la transmission, de la transformation.

Ils sont des «presque riens» au regard des constructions. Si on écoute leur murmure, ils sont des indicateurs, des révélateurs précieux de l'usage que la ville fait de son territoire. Ils sont la chaîne qui lie les occupations successives. Ils répondent à une grande variété d'usages et sont les organes qui encaissent les déformations, assurent la liaison et mettent en œuvre la plasticité de la ville.

Ils permettent l'installation dans la pente en assurant le soutènement des terres (passage de la ligne de chemin de fer : [vauu058](#), [vauu062](#), [vauu063](#), [vauu182](#), [vauu193](#) ; route dans la pente : [vauu192](#), [vauu195](#), [vauu198](#), [vauu199](#), [vauu208](#), [vauu210](#), [vauu213](#), [vauu300](#) ; étage de la ville : [vauu095](#), [vauu109](#), [vauu170](#), [vauu189](#), [vauu190](#), [vauu257](#), [vauu260](#), [vauu261](#) ; terrasses belvédères des grands parcs : [vauu196](#), [vauu216](#)).



*vauu192*



*vauu199*



*vauu213*



*vauu189*



*vauu196*

Ils partagent le territoire et marquent les limites parcellaires. Ils sont les contenants de la propriété (limite latérale : vauu002, vauu075, vauu096, vauu108, vauu110, vauu111, vauu125, vauu132, vauu150, vauu161, vauu166, vauu223, vauu238, vauu273 ; fond de parcelle : vauu101, vauu103, vauu107 ; fond de vallon : vauu299).



*vauu238*



*vauu299*

Ils assurent la permanence de la limite entre l'espace public et l'espace privé ([vauu180](#), vauu225, vauu226, vauu250, vauu251) ; la plasticité et la continuité de cette limite dans la pente et dans les courbes et contre-courbes du réseau viaire (vauu054, [vauu055](#), vauu249) ; l'ouverture et la fermeture de la clôture (villa : vauu066, vauu119, vauu122, [vauu133](#), vauu183, vauu217, vauu259, vauu272, vauu277, vauu278, vauu279, vauu281, vauu295 ; pavillon : vauu162 ; maison de campagne : vauu078 ; maison de notable : [vauu291](#) ; maison rurale : vauu248 ; ancienne mairie : vauu269) . Ils inscrivent durablement cette limite et donnent la mesure des grandes propriétés dans le territoire et la mémoire de la commune (château Marochetti : vauu200, vauu203, [vauu204](#), vauu212, vauu215 ; pavillon d'Artois : [vauu084](#), vauu085, vauu088, vauu094, vauu522, vauu526 ; la Rive : vauu292, vauu293, vauu294, vauu296 ; Beauregard : vauu301).



*vauu180*



*vauu055*



vauu133



vauu291



vauu204



vauu084

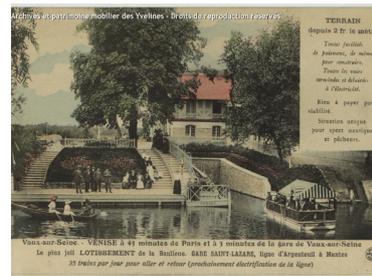
D'autres formes construites sont les témoins d'états ou d'usages antérieurs. Ce sont des indices qu'il faut suivre. Ces vestiges nous donnent à lire la richesse des usages et des activités de villégiature en bord de Seine (traversée du bras de Seine pour aller dans l'île : [vauu052](#), [vaucp269](#), de [vaucp270](#) à [vaucp273](#), [vaucp556](#), [vaucp557](#) ; escalier et embarcadère : [vauu046](#), de [vauu308](#) à [vauu310](#) ; fabriques du parc du pavillon du Buard : [vauu049](#), [vauu050](#)).



vauu052



vaucp273



vaucp556



vauu308



vauu310



*vauu050*

\* Savoir faire avec

Les constructions anciennes résultent d'une longue adaptation aux spécificités du territoire. Elles sont la chambre d'enregistrement de ces données et nous indiquent les bonnes places, les bonnes postures à prendre dans un site et les bonnes relations à établir par rapport à un bâti.

Elles nous montrent comment le bâti ancien se forme et se déforme pour s'adapter à la structure viaire et aux spécificités de Vaux-sur-Seine : front bâti linéaire rue du Général de Gaulle (section droite : [vauu097](#); section courbe : [vauu080](#), [vauu234](#)) ; alternance de murs pignons, de murs gouttereaux et de murs de clôture dans les rues perpendiculaires à la pente ([vauu053](#)), retournement et construction en retrait pour marquer l'angle des rues et signaler l'avenue de la Gare depuis la rue du Général de Gaulle ([vauu099](#), [vauucp310](#)), amer et signal urbain (citerne : [vauu151](#)), marquage de l'entrée du petit théâtre du pavillon d'Artois par le pignon dans l'axe de la rue du Général de Gaulle ([vauu086](#)), traitement de l'angle de la construction en retournement vers le lavoir ([vauu035](#)) .



*vauu151*



*vauu086*



*vauu035*



vaucp310

Ils indiquent des savoir-faire (verrière d'un atelier d'artiste en façade nord : [vauu126](#)) et des savoir-habiter (cabanon d'été en bord de Seine : [vauu139](#) ; ensemble de maisons accolées : [vauu083](#)).



vauu126



vauu139



vauu083

D'autres petits guides nous montrent comment s'opère la transformation progressive et ordinaire du bâti existant (extension de pavillon : [vauu104](#), [vauu169](#), [vauu227](#), de villa : [vauu120](#), [vauu121](#), [vauu154](#), [vauu156](#), [vauu211](#), [vauu262](#), [vauu276](#), [vauu288](#) ; de maison de notable : [vauu142](#), [vauu153](#), [vauu241](#)).



vauu169



*vauu120*



*vauu211*



*vauu276*



*vauu153*

Savoir hériter de ce patrimoine c'est, au-delà des typologies, savoir hériter des leçons et enseignements résultant de cette longue et économe adaptation. Or, nous ne savons plus apprendre avec ce que nous avons sous les yeux. La fabrique et la transformation de l'ordinaire sont tout le contraire. Elle résulte d'une abstraction réglementaire, économique, financière, juridique... qui se passe de la relation.

Vaux-sur-Seine recèle d'un nombre assez significatif d'architectures contemporaines de qualité ([vauu074](#), [vauu076](#), [vauu304](#), [vauu311](#), [vauu313](#), [vauu315](#)).



*vauu315*



*vauu076*



*vauu311*

### 3 Relation au projet

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de Seine Aval s'intéresse aux relations qui se tissent entre mémoire, territoire et projet. Il s'intéresse à la fabrique du patrimoine et à la fabrique du projet. Il suit le patrimoine et le projet en train de se faire. Il s'interroge sur la façon dont ces deux pratiques se questionnent, s'entremêlent et interagissent. Comment patrimoine et projet peuvent s'ouvrir dans leur fabrique et dans leur pratique avec un déplacement de l'intérêt pour le processus ? Il propose d'aborder le patrimoine et le projet autrement, *«comme une écologie dynamique qui à travers ses différentes modalités d'actions redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués<sup>5</sup>»*.

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du *«projet en train de se faire»* : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de Seine Aval, il associe la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, peuvent être associées au travail.

Le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (OIN Seine Aval, Confluence Seine-Oise).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses peuvent émerger de ces croisements ?

---

<sup>5</sup> Latour Bruno et Yaneva Albena, «Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture», *Explorations in architecture*, 2008.





# DIAGNOSTIC PAYSAGER

## La méthode

Quels sont les éléments signataires du paysage du Val de Seine ?

Une somme de motifs paysagers ne crée pas forcément un paysage. C'est pourquoi dans ce travail qui procède par relevé d'éléments distincts et thématiques, il ne s'agit pas d'une *étude de paysage*. L'observation attentive d'un paysage révèle souvent la répétition d'un certain nombre d'évènements paysagers. Ainsi, bien qu'il soit en constante évolution, le paysage porte en lui un certain nombre «d'empreintes», ou «permanences» au fil du temps. Par leur présence, par leur répétition, ces empreintes participent à la fondation d'une singularité paysagère, voire d'une identité.

Dans la vallée de la Seine, en aval de Paris, le volet paysage du diagnostic patrimonial propose donc de relever 12 types d'empreintes qui, à l'échelle de ce grand territoire de 52 communes, sont autant de «signatures» du paysage de Seine Aval.

Nous pouvons les classer en 3 grandes catégories, celle qui se rapporte directement à la Seine, celle qui a trait aux grands espaces ouverts et celle qui fait référence aux grands horizons de la vallée :

### LA SEINE



1. Les îles



2. Les confluences



3. La navigation



4. Les étangs

### ESPACES



5. Les continuités agricoles



6. Les parcours belvédères



7. Les parcs



8. Les espaces particuliers

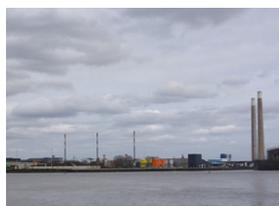
### LES HORIZONS



9. Les forêts



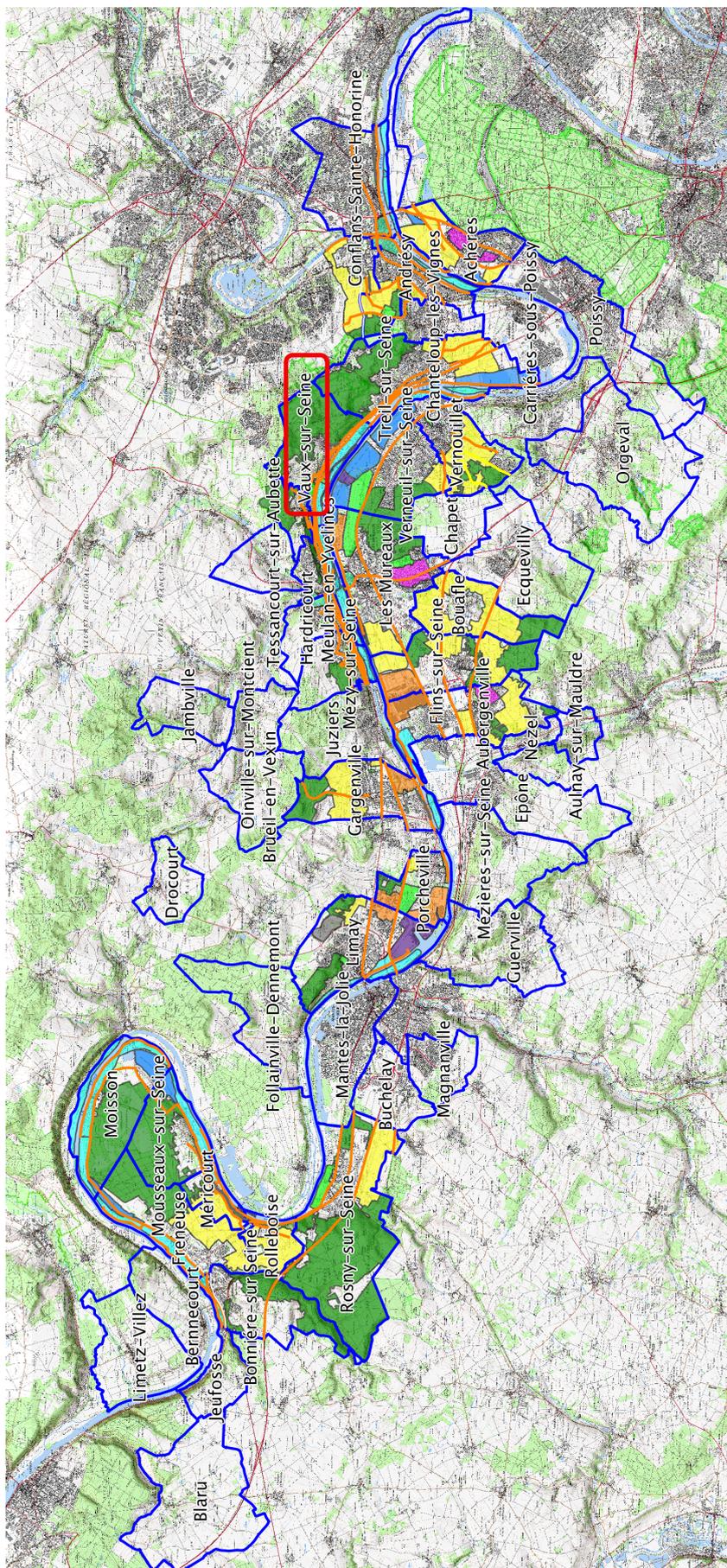
10. Les falaises



11. Les sites industriels



12. Les grands ensembles



### Légende

-  Confluences
-  Etangs
-  Forêts
-  Industries
-  Grands ensembles
-  Parcs
-  Falaises
-  Iles
-  Navigations
-  Continuités agricoles
-  Communes
-  Voie belvédère



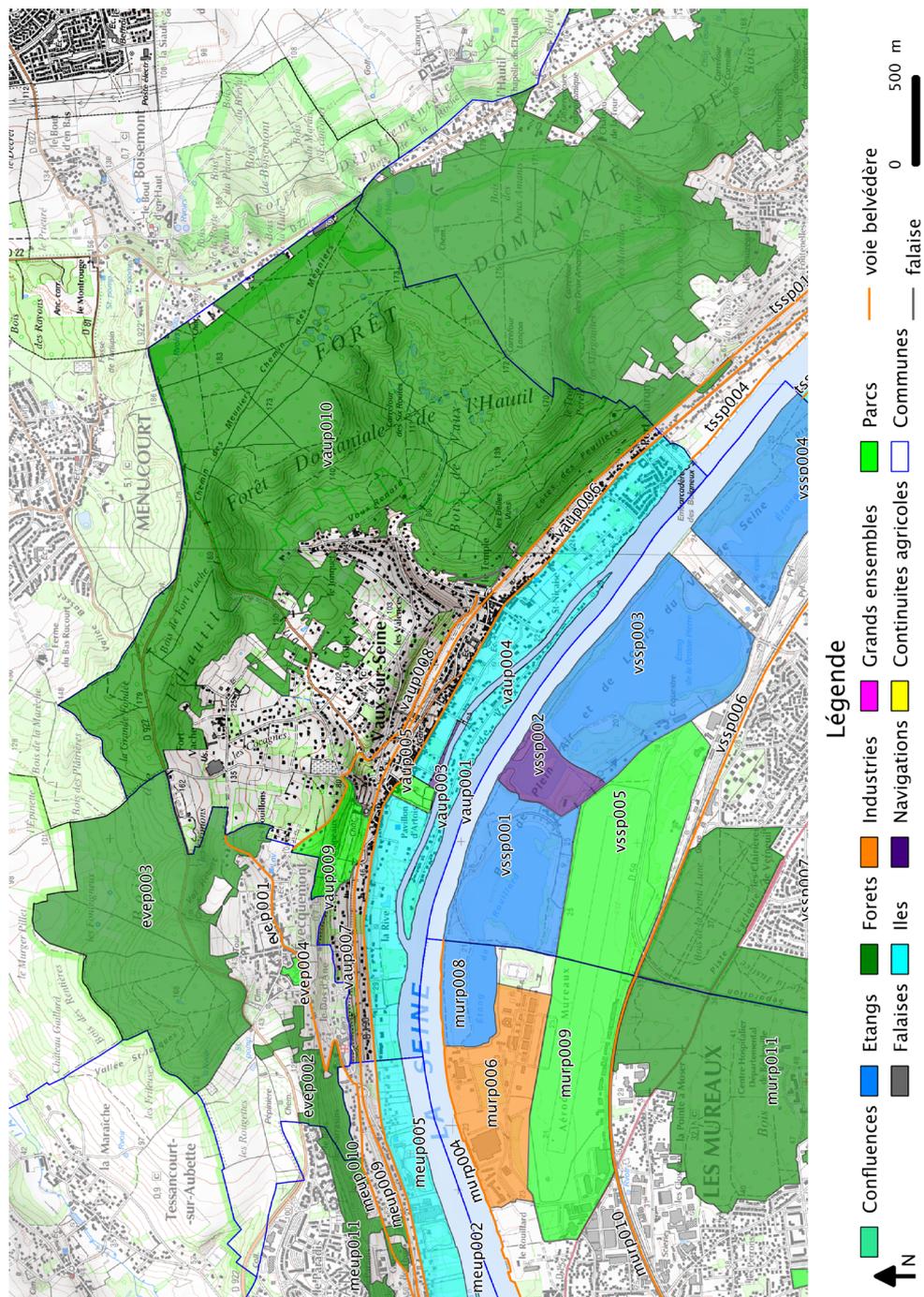
Vaux dans le paysage de Seine Aval (IGN - CAUE 78)

## Typologie et localisation

On relève 6 types d'empreintes à Vaux :

- 1- Les îles
- 2- La navigation
- 3- Les parcours belvédères
- 4- Les forêts
- 5- Les falaises
- 6- Les parcs

pour 11 empreintes répertoriées de vaup001 à vaup011.



Carte de situation des éléments

## Relevé descriptif

### 1- Les îles

Les îles naturelles ou agricoles portent en elles un cortège de paysages «sauvages» ou «ruraux», facteur de dépaysement précieux dans le contexte largement urbanisé de l'Ouest parisien. Lorsqu'elles sont habitées, les îles proposent des paysages souvent verdoyants, et des sites de villégiature. Ces paysages rares et souvent méconnus de la région parisienne, posent l'enjeu des continuités écologiques de la Seine.

#### **Ile de Vaux**

**Réf. : vaup001**

Longue île, habitée, villégiature des bords de Seine, maisons, villas et leurs jardins paisibles des bords de Seine. Pont d'accès à ce domaine privé.



*Des villas sur pilotis qui ne craignent pas la submersion occasionnelle de l'île, pour un cadre de vie de grande qualité.*

#### **La Rive, Saint-Nicaise**

**Réf. : vaup004**

Bande de terre d'origine alluviale, entre fleuve et pied de coteau (D 190), jardins, villas et maisons diverses, site de villégiature.



*Des villas et des jardins qui profitent d'un cadre privilégié.*

## 2- La navigation

Les usages liés directement à la navigation sur la Seine sont souvent à l'origine de formes d'espaces très particuliers et concernent en particulier les ports ou les anciens ports, les espaces d'embarquement ou de déchargement, les anciennes baignades, les promenades, et autres espaces singuliers...

### **Port Maron, embarcadère des Baigneux**

**Réf. : vaup002**

Ancien port destiné à l'acheminement du gypse extrait du massif de l'Hautil.



*Aujourd'hui un chantier naval est à la place de l'ancien port à plâtre.*

### **Ancienne plage de Vaux**

**Réf. : vaup003**

Espaces en herbes, mails de tilleuls face au petit bras de Seine de l'île de Vaux.



*Un espace public sobrement aménagé maintient l'esprit tranquille de ces lieux.*

### 3- Les parcours belvédères

Les forts reliefs de la vallée de la Seine sont propices au dégagement de vues souvent magistrales, donnant à voir des pans entiers du territoire. Des parcours, routes, chemins donnent un accès privilégié à ces points de vues d'autant qu'ils s'accrochent et révèlent parfois un trait marquant du relief : route de crête, gradation des pentes... On évoque ici des «parcours belvédères» qui donnent à voir autant qu'ils constituent en eux-mêmes des traces structurantes du paysage.

#### D 190

##### **Réf. : vaup006**

Ancien axe royal de Paris à Rouen par Meulan et Mantes. Parcours dessinant la limite des terrasses alluviales et le pied de coteau. Plantée d'alignement d'arbres de haut jet, il est fortement accompagné d'une villégiature des bords de Seine. Bâti continu, très belle perspective urbaine, en particulier dans la traversée de Vaux.



*Une façade urbaine dense, caractéristique de certains bourgs développés sur les anciens axes de transport.*

#### Chemin de fer

##### **Réf. : vaup007**

Ligne Paris Saint-Lazare-Mantes par la rive droite de la Seine ; vues régulières en belvédère malgré un manteau végétal souvent présent le long des voies.



*Vue depuis la passerelle et le pont de la gare.*

### **Route des coteaux**

**Réf. : vaup008**

Route courant sur le coteau de Meulan, Evécquemont et Vaux-sur-Seine, en liant les centres anciens villageois. Vues dominantes sur la vallée de la Seine, la ville des Mureaux et les bois de Verneuil.



*Des vues dominantes, surtout en hiver...*

### **4 - Les forêts**

La direction géologique caractéristique du Bassin Parisien oriente le Val de Seine sur un axe nord-ouest sud-est dont la lecture est renforcée par la continuité des coteaux et des ourlets forestiers qui les couronnent. En contrepoint, des boisements très différents mais très marquants accompagnent les fonds de la vallée en larges aplats boisés, caractéristiques des paysages de boucles alluviales. Ainsi, la permanence de ces horizons forestiers figure parmi les marqueurs fondamentaux des paysages du Val de Seine.

### **Bois de l'Hautil**

**Réf. : vaup010**

Grande forêt sur la butte de l'Hautil à l'extrémité sud-est du Vexin Français. Chapeautant le relief, elle domine les vallées de l'Oise et de la Seine. Point de repère puissant du paysage. Elle enserre la commune de Vaux de manière très rapprochée.



*La forêt est partout présente à l'horizon, mais reste peu accessible du fait des nombreuses fondrières.*

## 5- Les falaises

Petites ou grandes, elles révèlent par la mise à nu de la roche, les fondements géologiques des paysages. Les paysages de falaise de craie accompagnent la vallée de la Seine et la caractérisent jusqu'en Normandie. Résultantes des phénomènes d'érosion du fleuve, ou issues de pratiques de carrières, elles sont de tailles variables, allant de l'échelle de la maison ou du village à celle plus grandiose d'un méandre entier. Certaines d'entre elles sont le siège d'usages particuliers ou créent des conditions d'usages particuliers : habitat troglodyte ou adossement du bâti, milieu et habitat naturel spécifiques... La blancheur extrême de cette craie, éblouissante dans ces paysages, est une rareté géologique à l'échelle planétaire que l'on retrouve uniquement dans le bassin anglo-normand.

### Vallon de Vaux

**Réf. : vaup011**

Anciennes carrières et front de taille laissant apparaître la craie blanche.



*Les sites d'extraction aujourd'hui fermés sont largement colonisés par la végétation.*

## 6- Les parcs

La vallée de la Seine a été très tôt un site de villégiature, dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, s'appuyant sur la qualité des paysages, et de grandes propriétés l'ont longtemps jalonnée. Certaines d'entre elles subsistent et leurs parcs entretiennent encore un rapport étroit, de près ou de loin, avec le passage du fleuve. Les compositions comportent une dimension historique qui caractérise un style, une époque ou des personnalités particulières. Quelques compositions plus récentes de parcs urbains peuvent présenter également un intérêt significatif dans le grand paysage de la vallée de la Seine.

### **Pavillon d'Artois**

**Réf. : vaup005**

Ancienne propriété et son parc donnant sur le petit bras de Seine, avec petit belvédère. Le parc prolonge sa perspective principale à travers l'île de Vaux, jusqu'au grand bras de Seine.



*Le vase Médicis est placé sur l'île de Vaux comme point d'appel de la perspective principale du parc.*

### **Castello Marochetti**

**Réf. : vaup009**

Château, domaine boisé, parc et potager, structuré en terrasses, des anciens sculpteurs Marochetti. Témoignage historique unique du XIXème siècle. Vues dominantes sur la vallée de la Seine «naturelle», nombreux belvédères. Domaine, alignement de tilleuls porteurs d'une rare qualité paysagère en vallée de Seine. Boisements qui participent à la continuité boisée des hauts coteaux et des horizons de la vallée de la Seine.



*Depuis les hauteurs du parc, l'enchaînement majestueux de ce paysage jusqu'à l'horizon des Alluets correspond aussi à l'existence d'un corridor écologique majeur.*

N° identifiant	Typologie	Nom	Information	Photo
vaup001	îles, anciennes îles	île de Vaux	Longue île, habitée, villégiature des bords de Seine, maisons, villas et leurs jardins paisibles des bords de Seine. Pont d'accès à ce domaine privé.	
vaup002	navigation	port Maron, embarcadère des Baigneux	Ancien port destiné à l'acheminement du gypse extrait du massif de l'Hautil.	
vaup003	navigation	ancienne plage de Vaux	Espaces en herbes, mails de tilleuls face au petit bras de Seine de l'île de Vaux.	
vaup004	îles, anciennes îles	La Rive, Saint-Nicaise	Bande de terre d'origine alluviale, entre fleuve et pied de coteau (D 190), jardins, villas et maisons diverses, site de villégiature.	
vaup005	parc	pavillon d'Artois	Ancienne propriété et son parc donnant sur le petit bras de Seine, avec petit belvédère. Le parc prolonge sa perspective principale à travers l'île de Vaux, jusqu'au grand bras de Seine.	
vaup006	voie belvédère	D 190	Ancien axe royal de Paris à Rouen par Meulan et Mantes. Parcours dessinant la limite des terrasses alluviales et le pied de coteau. Plantée d'alignement d'arbres de haut jet, il est fortement accompagné d'une villégiature des bords de Seine. Bâti continu, très belle perspective urbaine, en particulier dans la traversée de Vaux.	

vaup007	voie belvédère	chemin de fer	Ligne Paris Saint-Lazare-Mantes par la rive droite de la Seine ; vues régulières en belvédère malgré un manteau végétal souvent présent le long des voies.	
vaup008	voie belvédère	route des coteaux	Route courant sur le coteau de Meulan, Evécquemont et Vaux-sur-Seine, en liant les centres anciens villageois. Vues dominante sur la vallée de la Seine, la ville des Mureaux et les bois de Verneuil.	
vaup009	parc	castello Marochetti	Château, domaine boisé, parc et potager, structuré en terrasses, des anciens sculpteurs Marochetti. Témoignage historique unique du XIXème siècle. Vues dominantes sur la vallée de la Seine «naturelle», nombreux belvédères. Domaine, alignement de tilleuls porteurs d'une rare qualité paysagère en vallée de Seine. Boiselements qui participent à la continuité boisée des hauts coteaux et des horizons de la vallée de la Seine.	
vaup010	forêt	bois de l'Hautil	Grande forêt sur la butte de l'Hautil à l'extrémité sud-est du Vexin Français. Chapeautant le relief, elle domine les vallées de l'Oise et de la Seine. Point de repère puissant du paysage. Elle enserre la commune de Vaux de manière très rapprochée.	
vaup011	falaise	vallon de Vaux	Anciennes carrières et front de taille laissant apparaître la craie blanche.	

## **Conclusion**

Calée sur le coteau du Vexin, cette position centrale au cœur du large méandre de la boucle de Verneuil a toujours dégagé des perspectives lointaines en amont et en aval de la Seine, justifiant probablement l'implantation d'une première place forte et de surveillance des mouvements de la vallée entre Ile-de-France et Normandie. Le premier château est devenu par la suite un lieu de résidence et de villégiature jouissant d'un panorama magistral sur la vallée de Poissy à Mantes, ou presque. Un deuxième château construit en contrebas ouvre la perspective de son parc directement sur la Seine et sur l'île de Vaux. L'île est devenue elle-même un site prisé où les habitants profitent d'un fleuve aux abords particulièrement verdoyants. Sans compter les nombreuses villas et jardins qui bordent le fleuve, ces trois éléments d'exception sont à l'image de l'ensemble de la commune, dans un site plaisant, verdoyant et calme. Hormis le fleuve, la commune n'offre que peu d'espaces ouverts car les derniers vergers enrichis des coteaux laissent place progressivement à une généralisation du pavillonnaire, mais les forts dénivelés permettent de conserver des vues dominantes depuis des parcours en belvédère qui courent sur les pentes. On notera enfin la magnifique perspective urbaine de l'ancien axe royal de Paris à Rouen.





# ANNEXE

Cet article est un tiré à part des actes du colloque organisé par la Région Ile-de-France les 24-25 novembre 2011 :

*Ces Patrimoines qui font territoire*, sous la direction d'Arlette Auduc, Paris, Région Ile-de-France, Somogy, 2012, pp. 46-66.



## Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.

### L'exemple de l'OIN de Seine Aval

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. C'est pourquoi un projet de diagnostic patrimonial a été engagé par le CAUE des Yvelines et le service Patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France. La méthode et les premiers résultats de ce travail ont été présentés lors du colloque du 24 novembre 2011 intitulé «ces patrimoines qui font territoire» et publiés dans des actes dont un extrait est reproduit ci-dessous<sup>1</sup>.

#### **Roselyne Bussière**

*Conservatrice en chef du Patrimoine, Région Ile-de-France*

#### **Un projet original conjuguant quatre regards**

Dans leur travail quotidien de connaissance du patrimoine, tant exceptionnel qu'ordinaire, ancien que contemporain, industriel que rural, le Service Patrimoines et Inventaire d'Ile-de-France<sup>2</sup> et le CAUE 78, se sont croisés à plusieurs reprises. Et l'O.I.N. de Seine Aval a permis de mettre en place une collaboration permettant de porter un triple regard sur le patrimoine, celui d'un architecte, celui d'un historien et celui d'un paysagiste.

Le diagnostic patrimonial consiste en un arpentage du territoire « pas à pas », avec un repérage parcelle par parcelle, les bâtiments étant examinés à travers une grille de lecture, pour révéler dans l'épaisseur du bâti l'identité spécifique de la commune. Le périmètre d'étude s'arrête aux années 1960/1970. Il est prévu d'y adjoindre un diagnostic du patrimoine industriel qui sera réalisé par Nicolas Pierrot.

Le diagnostic architectural et urbanistique est conduit par Hélène Bouisson, architecte travaillant au CAUE des Yvelines, dans la dynamique des projets en cours. Il examine le réseau viaire et les espaces vides remarquables, (sentes, places...), le réseau hydraulique (rus), les éléments architecturaux autres que le bâti (murs...), recense les témoignages variés, et la manière dont le patrimoine sait tirer parti du territoire dans lequel il s'inscrit. Il peut servir de préalable aux projets de la commune : élaboration ou révision d'un PLU, étude de centralité, densification des cœurs d'îlots, programmation d'espace public et d'équipement, suivi au quotidien de la transformation du bâti... et servir de réservoir de connaissance au projet Seine Park, programme d'actions relatif à la Seine.

Le diagnostic paysager réalisé par François Adam, paysagiste au CAUE des Yvelines, porte sur le grand territoire en lien avec le fleuve et la démarche Seine Park. Un regard est porté sur chaque commune et suivant des thématiques spécifiques : îles ou anciennes îles, confluences, anciens et nouveaux ports et espaces particuliers des bords de Seine, grands étangs, grandes continuités agricoles, belvédères, grands horizons forestiers, parcs, petites et grandes falaises.

A cette équipe est associé Laurent Kruszyk, photographe du service Patrimoines et inventaire, qui répond à la demande ponctuelle des chercheurs (prises de vue d'urgence, éléments difficiles à photographier), mais parcourt lui aussi le territoire pour en restituer sa propre vision.

La démarche qui s'est élaborée en cours de route et ne cesse d'évoluer, n'est pas issue du néant. Elle s'appuie sur la longue tradition de l'inventaire topographique.

<sup>1</sup> *Ces patrimoines qui font territoire*, Actes du colloque régional 24-25 novembre 2011, Paris, Région Ile-de-France, Somogy, 2012, pp.42-66.

<sup>2</sup> Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-lès-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval, Poissy. Voir les dossiers sur la base Mérimée. Palissy et Mémoire <http://www.culture.oouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>



### Une méthode adaptée de l'inventaire topographique

Dès sa fondation en 1964, l'Inventaire s'est ancré dans le territoire. Plusieurs citations d'André Chastel, un de ses pères fondateurs, l'attestent : *« Il ne peut [...] s'agir d'épingler les notices d'édifices isolés. Tout ce qui a été dit précédemment sur les principes actuels de l'histoire de l'art amène à faire une place nouvelle aux ensembles. Il faut considérer les quartiers, les « zones », le cadre urbain et, dans les meilleurs cas, le site... »*<sup>3</sup> ou bien *« L'architecture, c'est l'édifice dans l'espace et dans un site. Vous ne pouvez pas la décrocher, vous ne pouvez pas reconstituer un musée avec des pièces d'architecture »*<sup>4</sup>.

Le diagnostic patrimonial s'inscrit donc dans la lignée du mode d'approche topographique élaboré par l'Inventaire depuis sa création et présenté dans l'ouvrage *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*<sup>5</sup> et qui en permanence a oscillé entre la volonté de couvrir un vaste territoire et celle de mener des études plus approfondies.

#### *La phase de recherche documentaire*

Il n'est pas question de partir sur le terrain « nez au vent ». Une première phase de documentation préalable doit permettre d'avoir une connaissance théorique du territoire, que le pas-à-pas viendra confirmer ou infirmer.

Par exemple, il n'est pas inutile, pour comprendre un territoire comme celui de Juziers, de savoir que ce dernier dépendait de l'abbaye Saint-Père de Chartres, que la paroisse produisait un vin renommé et que la vigne occupait un quart du terroir avant la Révolution<sup>6</sup>. Ou bien de connaître la date d'arrivée du chemin de fer et la nature de celui-ci : la ligne Paris-Rouen ouverte en 1842 et qui passe sur la rive gauche a généré des transformations urbaines différentes de celle de la ligne Argenteuil-Mantes par la rive droite mise en place en 1892.

3. André Chastel, « Pour un inventaire national »- *Le Monde*- 22 septembre 1961.

4. André Chastel, « Entretiens avec André Chastel »- *Revue de l'Art* -1991-3.

5. Verdier Hélène, Melot Michel (Dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001, p. 37.

6. Lachiver Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*, S.H.A.P.V.V, 1982, p. 150.

De la même manière on ne peut pas comprendre la configuration de Rolleboise si on ignore qu'y passait la route royale, ce que nous apprend l'atlas Trudaine<sup>7</sup> et que s'y trouvait un relais de poste avant la montée vers le plateau. C'est là aussi qu'arrivaient au XIXe siècle, la galiote de Poissy et le bateau à vapeur que prenaient les gens peu fortunés pour monter ensuite dans des voitures pour Rouen<sup>8</sup>. «*Le village de Rolleboise, peuplé d'environ quatre cents habitants, est le point de correspondance de la galiote de Poissy et du bateau à vapeur, avec les carrioles et cabriolets de Rouen; ce qui ya fait établir beaucoup de cabarets. ...Ainsi les personnes qui prennent cette voie économique pour se rendre de Paris à Rouen vont par terre jusqu'à Poissy, par eau de Poissy à Rolleboise, puis encore par terre de Rolleboise à Rouen*».



Mais il n'est pas possible de mener une recherche préalable aussi approfondie que dans le cas d'un inventaire topographique et notamment d'aller inventorier les fonds d'archives départementales et municipales. Seules les ressources les plus abordables sont dépouillées : monographies locales publiées dans les communes, livres sur le patrimoine comme les ouvrages édités par Flohic<sup>9</sup>.

7. <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.html>

8 Vaysse de Villiers, Régis, *Itinéraire descriptif de la France ou géographie pittoresque de ce royaume par ordre de route, Région du nord-ouest*, Paris, Jules Renouart, vol.2, 1830, p. 88.

9. *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Flohic, 2000.

### *La préparation cartographique et iconographique*

Les ressources infinies d'Internet permettent de rassembler rapidement de nombreuses cartes historiques qui aident à la compréhension du territoire. Parmi celles-ci l'atlas Trudaine, par exemple, conservé aux Archives nationales, donne le tracé de la route royale de Paris à Rouen. Le long de ce parcours on voit se dessiner la vallée de la Seine, les rus qui entaillent le coteau ainsi que les efforts d'embellissement des entrées de ville comme à Limay. Dans ce bourg qui disposait d'un pont depuis le Moyen Age, les ingénieurs du XVIIIe siècle décidèrent de créer un pont neuf (reconstruit en 1845 puis en 1874) et proposent à cette occasion une spectaculaire entrée de ville avec une place circulaire que les bâtiments actuels qui la cernent laissent encore deviner. Ou bien la carte des Chasses dont le détail permet de voir à quoi précisément ressemblait le bourg des Mureaux et notamment sa confluence avec la Seine.

Mais le document le plus précis et le plus général est le cadastre napoléonien qui est reporté sur le cadastre actuel pour établir la cartographie de terrain. Sur le plan iconographique, les cartes postales anciennes fournissent un fonds très pratique et dont la consultation sur le terrain apporte beaucoup.



Certaines maisons dont la façade a été appauvrie par un ravalement drastique ayant fait disparaître tout sa modénature se comprennent mieux à la lecture des cartes du début du XXe siècle. D'autre part, le service dispose d'un fonds iconographique très utile, celui du pré-inventaire qui a été réalisé dans les années 1980 et s'avère une source précieuse.



### *L'arpentage du territoire : un regard rapide mais exhaustif*

Comme dans un inventaire topographique «classique», le cœur du travail est l'arpentage des communes, parcelle par parcelle, avec un principe très fort : laisser parler le territoire. Ce regard est porté depuis la rue puisqu'il faut aller vite, ce qui n'exclut pas de passer à côté de richesses insoupçonnées. Néanmoins, ce simple furetage révèle de nombreuses traces méconnues ou oubliées du patrimoine. C'est ainsi que des carrières abandonnées ou bien un abri de cantonnier, ou une croix de chemin retrouveront une visibilité. Ou bien encore une grande propriété disparue à Juziers et qui a laissé une marque très forte le long de la Seine où se déploie encore le mur qui la bordait.

### **Des résultats probants**

Parcourir ainsi un vaste territoire et le regarder à travers une grille unique de lecture sans lui appliquer des schémas tout faits permet d'obtenir des résultats rapidement, même si la totalité des communes n'a pas encore été diagnostiquée.

### *Mettre en valeur l'ordinaire*

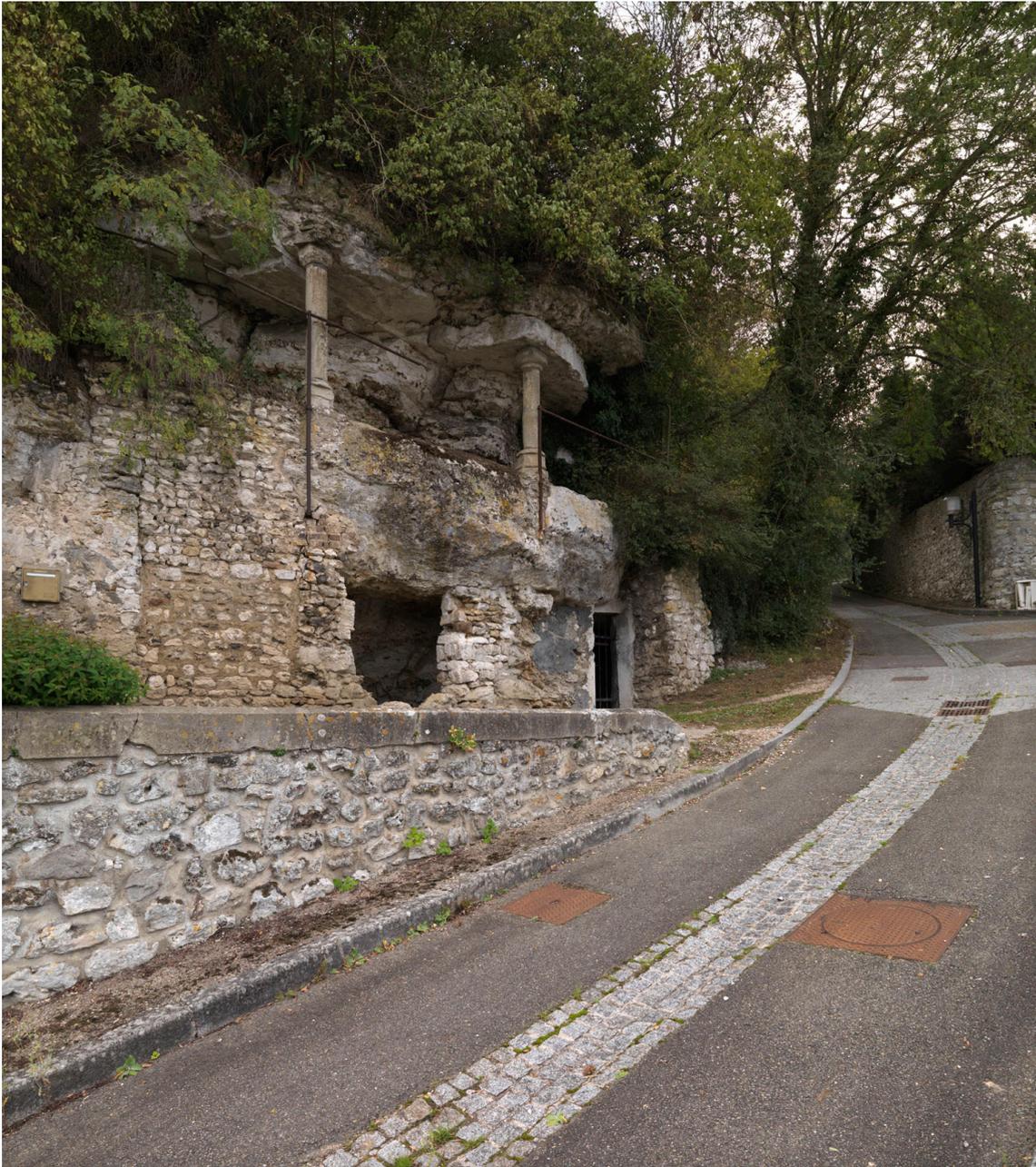
Tout d'abord, cet arpentage permet de relever et de donner à voir le patrimoine ordinaire qui forme l'essentiel du paysage des villes et bourgs<sup>10</sup>. La ville de Juziers, par exemple, qui est connue pour son église gothique classée dès 1850, a révélé un patrimoine rural plus modeste mais très intéressant dans son adaptation au site. C'est en effet l'une des vertus principales du patrimoine ordinaire que de forger l'identité du lieu qu'il occupe. A Juziers, bourg installé sur le coteau échancré qui borde le plateau, plusieurs cours communes ont été repérées. Elles présentent la particularité d'occuper tout un îlot dont la façade sud qui s'élève de deux niveaux au-dessus d'un étage de soubassement domine le panorama, tandis que la façade nord de plain-pied avec la chaussée permet l'accès à la cour commune. Ce type d'habitat, quelque peu dénaturé par des reprises d'ouvertures, reste très spectaculaire et mérite qu'on s'y intéresse.



Un autre aspect du patrimoine ordinaire, déjà connu grâce à des études antérieures<sup>11</sup>, est mis au jour par le travail de terrain : il s'agit de toutes les « boves », celliers creusés dans le calcaire qui jalonnent les bords de Seine. A Méricourt, par exemple, un deuxième front urbain se déploie à l'arrière des maisons sur rue. Il recèle de nombreux celliers troglodytiques dont les habitants tirent parti de toutes les manières possibles. A Rolleboise, le confortement de la falaise a donné lieu à un aménagement monumental remarquable.

10. Roselyne Bussière, « Le patrimoine ordinaire », in : *Patrimoines d'Île-de-France, rencontre des histoires, des populations et des territoires*, Actes du Colloque régional, Paris, région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 73-74.

11. Diren, Île-de-France, Bassin Seine-Normandie, Association Ar'Site, *Le patrimoine troglodytique du Vexin français : Département des Yvelines et du Val-d'Oise*, Diren, Caue 78 et Caue 95, 1993.



Ce bourg a une histoire édifiante : il est né de la route royale de Paris à Rouen qui passe entre le coteau et la Seine. Les premiers habitants s'étaient installés à mi-pente, comme le prouve le site de l'église et les traces d'un château-fort ayant appartenu aux comtes de Meulan et détruit sur ordre de Charles V<sup>12</sup>. Ils descendirent en bord de Seine, attirés par toute l'activité que générait la présence d'un relais de poste au pied de la côte montant vers Bonnières.

Dans les années 1830, le trafic s'intensifie encore car c'est là, on l'a vu, que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiote de Poissy ou le bateau à vapeur pour prendre les carrioles et cabriolets vers la Normandie. Le va-et-vient de voyageurs a généré des activités que le patrimoine composé essentiellement de maisons de bourg permettait de supputer et qui apparaissent dans le recensement de 1836 mentionnant cinq aubergistes, quatre cabaretiers, huit charretiers, deux rouliers, trois cochers, un charron, trois bourreliers, quatre maréchaux, cinq mariniers et un pêcheur.

---

12. Grimaud Hélène, *Carte archéologique de Rolleboise*, Conseil général des Yvelines, 1996, ex reprographié, fiche H 02.

A quelques pas de là, le village de Méricourt, qui n'était pas affecté par le trafic de la route royale, est uniquement peuplé de cultivateurs vivant dans des maisons rurales et des maisons à portes charretières.

Relever ce patrimoine modeste qui forme l'essentiel du bâti des bourgs franciliens est urgent car il est menacé de transformations insidieuses qui le dénaturent et le font disparaître. Ici, c'est une maison de bourg à la belle corniche de plâtre dont on enlève l'enduit pour faire apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus. Là ce sont des fenêtres que l'on réduit pour faire entrer les châssis en PVC de dimensions standardisées. Ou bien encore c'est une porte charretière très haute à l'origine qui se retrouve coupée pour pouvoir être dotée d'une porte de garage surbaissée. Là, c'est la belle pierre meulière qu'on cache derrière un enduit épais... Le diagnostic permet de relever rapidement ce patrimoine encore lisible et de le donner à voir pour essayer de le préserver ou du moins le laisser disparaître en connaissance de cause.

### *Comprendre la ville*

La plupart des bourgs de Seine Aval étant aujourd'hui devenus purement résidentiels, il est important de relever le patrimoine ancien pour comprendre comment s'est formée la ville et faire émerger une identité masquée par la marée pavillonnaire. A Juziers, par exemple, parcourir pas à pas le territoire permet de retrouver les différents hameaux qui composaient le village. En effet, ce dernier, ainsi que le montre le cadastre napoléonien, était éclaté en sept noyaux bien distincts, Apremont, Juziers-Bourg, Juziers-Ville, Ablemont, le Marais, Aumont et le Mesnil qui avaient chacun leur identité propre. Bien que tous englobés dans un espace urbanisé, ils ont conservé leur spécificité qui mérite d'être soulignée et que les aménageurs perdent parfois de vue.



A Bonnières-sur Seine, le travail de terrain a permis de comprendre comment s'est formée la ville, attirée comme Rolleboise par le passage de la route royale, et qui a vu arriver la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1842<sup>13</sup>, puis la construction d'un pont routier en 1884. Le territoire de la ville comporte de vastes espaces libres et peu structurés en plein cœur de bourg qui contrastent avec la belle place circulaire Louis Anquetin.

13. Inventaire général des richesses de la France, *De Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239.

A l'entrée de la ville, une activité industrielle très marquante est concentrée autour de l'ancienne usine Singer et des usines métallurgiques Piret. Tous ces éléments repérés par le diagnostic ont pu être facilement explicités grâce à deux ouvrages, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*<sup>14</sup> et la *monographie de l'Instituteur*<sup>15</sup>.

La présence de la route royale avait entraîné la présence d'un relais de poste aux mains de la famille Michaux à partir de 1839. L'arrivée du chemin de fer ayant ruiné les espérances de la poste, Jules Michaux, le fils du maître de poste, se lance dans l'entrepreneuriat à la fois industriel et agricole. Il reconstruit un domaine terrien de 270 ha sur les débris du domaine de la duchesse de Berry dans lequel il crée une ferme modèle. Il cultive les légumineuses, des asperges, crée une étable de 120 bœufs.

Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il installe à la Grande ferme (place de la Libération, détruite), une distillerie d'alcool. En 1880, il fonde une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par la société Maggi). Par ailleurs, de 1857 à 1863, il achète des terrains d'une superficie de 1 ha 60 sur lequel il érige une usine pour distiller le schiste bitumeux<sup>16</sup>. Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit «la grande Bosse», c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières.

Cet entrepreneur infatigable, que Zola a immortalisé sous les traits -peu flatteurs- de Margailan dans le roman naturaliste «*L'Oeuvre*», fut aussi maire de Bonnières de 1874 à 1884. C'est dans cette période que la ville s'embellit de la place circulaire Anquetin autour de laquelle se distribuent les écoles de la ville et qu'elle est dotée d'un pont qui génère l'aménagement de l'avenue Gallieni le desservant directement.

Voilà expliqués le vide de la place de la Libération (destruction de la ferme Michaux), l'histoire de la zone industrielle de Bonnières et les aménagements du dernier quart du XIXe siècle que le diagnostic avaient relevés. De plus, des maisons d'ouvriers ont été repérées dans le centre ville de Bonnières (cité Carnot) liées à l'entreprise de métallurgie Piret, ainsi que tout un lotissement à Freneuse pour les employés de Singer, la cité Hervé Duchêne.

#### *Redécouvrir des activités oubliées*

L'arpentage du territoire permet aussi de redécouvrir des activités oubliées. Ainsi la villégiature aux Mureaux. Cette bourgade de 2000 habitants en 1886, desservie par le chemin de fer, a vu se construire de nombreuses maisons de villégiature le long du fleuve ou dans des quartiers limitrophes, villas, maisons de notables et pavillons que le diagnostic a repérés. L'une des plus spectaculaires est celle construite pour Henri Michelet par l'architecte Jules Saulnier<sup>17</sup>. Plus originale est la réalisation du cercle nautique dont les bâtiments pittoresques de 1893 étirent leurs terrasses et leurs garages à bateaux le long de la Seine. On peut aussi évoquer, à Aubergenville, le lotissement d'Elisabethville, des années vingt, doté d'un boulevard de la Plage, d'une plage (disparue), d'un grand hôtel (détruit) et d'un casino (reconverti).



14. Anne Albert, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes-la-Jolie, 1964.

15 [http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche\\_par\\_commune/](http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche_par_commune/)

16 Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes-la-Jolie, 1964.

17. Architecte célèbre pour sa réalisation à la même époque du « moulin Saulnier » pour la chocolaterie Menier à Noisiel. Voir Inventaire général des richesses de la France, *Noisiel, La chocolaterie Menier : Seine et Marne*, APPIF, 1994, Images du patrimoine n° 115, p.24- 29.

D'autres activités connues par l'historiographie mais entièrement disparues, comme la viticulture, peuvent être remises au jour par l'arpentage du territoire. Ce sont les cours communes de Juziers, déjà citées, les celliers maçonnés, ou bien les nombreux celliers troglodytiques disséminés de Rolleboise à Mousseaux-sur-Seine qui en gardent la trace. Cette dernière localité a conservé dans une ancienne «bove» un monumental pressoir classé monument historique depuis 1929. Le parcellaire laniéré hérité de ce passé viticole est encore bien présent dans ces communes, de même que les sentes qui permettaient de gagner le vignoble.

*Mettre les faits en relation et avoir une vision synthétique sur le territoire*

Couvrir rapidement un aussi vaste territoire qui s'étend de Poissy à la Normandie permet d'en avoir une vue superficielle mais synthétique. C'est ainsi que la plage d'Elisabethville vue depuis Juziers prend toute son ampleur, comme le montrent des cartes postales anciennes.



De même cela permet de comprendre comment les différents réseaux se sont installés sur ce territoire et l'ont métamorphosé. Ainsi la route royale de Paris à Rouen qui traversait tout le territoire de Seine Aval depuis Poissy jusqu'à Port-Villez a donné leur importance aux deux ponts médiévaux de Poissy et de Limay. Son tracé rectiligne le long de la rive droite qui est emprunté aujourd'hui par la D 190 permet de comprendre la physionomie, par exemple de Triel qui s'étire le long de la route. A partir de Mantes, la route, après avoir franchi la Seine grâce au pont de Limay, longe la rive gauche, en passant par Rosny-sur-Seine, Rolleboise et Bonnières, comme on l'a vu. C'est la nationale 13. En face, sur la rive gauche se déployait la «route de quarante sous»<sup>18</sup>, plus courte que la route royale mais plus accidentée. Elle était fréquentée par les jardiniers et cultivateurs emportant leurs productions à Saint-Germain et à Paris les mardis et mercredis par sept cents à mille bœufs et deux mille moutons se rendant à la foire aux bestiaux de Poissy. En 1836, l'installation d'un relais de poste à Ecquevilly grâce à la volonté royale<sup>19</sup> a donné ses lettres de noblesse à cet axe qui sera promu au rang de route nationale 13 en 1951, usurpant ce titre au tronçon de la rive droite.

Deux lignes de chemin de fer ont été construites au XIXe siècle le long de la Seine. Depuis son inauguration en 1843, la ligne Paris-Rouen entièrement sur la rive gauche dans sa traversée du territoire de Seine Aval, a contribué à la transformation des bourgs qu'elle desservait<sup>20</sup>. La ville des Mureaux, par exemple, dans laquelle la gare s'est implantée à l'extérieur du bourg, a construit un boulevard de la Gare, axe nord-sud parallèle à la Grande rue, allant jusqu'à la Seine, et bordé à la fois de villas et de bâtiments publics, école, mairie, qui ont contribué à l'embellir. Cet axe est aujourd'hui occulté, remplacé par la D 43 qui aboutit à un échangeur qui a fait complètement disparaître le quartier de la Sangle à l'entrée du pont.



18 Bauvit Jean et Renard Pierre-Émile, *La route de Quarante Sous*, Association Histoire de Chambourcy, de Retz et d'Aigremont (HIS- CREA).

19 Marchand Patrick, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p.195.

20 Inventaire général des richesses de la France, *De Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239.

L'arrivée du chemin de fer suit de peu la construction de deux nouveaux ponts sur la Seine : en 1836 à Conflans-Sainte-Honorine et en 1838 à Triel sont lancés deux ponts suspendus « en fil de fer » qui permettent de rejoindre la rive gauche, peut-être en prévision de l'arrivée du chemin de fer sur l'autre rive. Une deuxième vague de construction prend place en 1882-1884 à Bonnières-sur-Seine et à Gargenville (pont de Rangipont), en lien avec le développement industriel de la vallée. L'arrivée en 1892, sur la rive droite, de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes transforme Juziers en coupant en deux le centre bourg, tandis qu'à Gargenville, placée à l'écart, elle génère un quartier de petits pavillons et d'industrie encore très lisible aujourd'hui.

#### *Sortir des idées reçues*

Enfin le diagnostic patrimonial permet de donner chair à des idées toutes faites ou de sortir des clichés fréquemment appliqués à la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'on ne peut parler de villégiature en bord de Seine sans entendre évoquer le chemin de fer et les Impressionnistes. Ces derniers ont certes séjourné dans de nombreuses bourgades et le train a contribué au développement du phénomène, mais la villégiature existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle et on trouve des « maisons de campagne » de cette époque à Freneuse ou ailleurs. Plus que les Impressionnistes, ce qui a marqué ce territoire c'est la quête d'une vue. Que ce soit par une situation en promontoire dont de nombreuses villas ou maisons de notable donnent l'exemple, ou bien par l'installation d'un belvédère comme celui du domaine de Châtillon à Rosny-sur-Seine offrant une vue époustouflante sur la vallée.

Un autre cliché est remis en cause par le diagnostic, celui du village serré autour de son église. A Freneuse, jusqu'à sa destruction en 1910, les paroissiens devaient parcourir six cents mètres pour rejoindre leur église. A Juziers, elle se trouve en bord de Seine, à plus d'un kilomètre de « Juziers la ville ». A Bonnières-sur-Seine, aux Mureaux, bien que moins à l'écart, l'église n'en n'est pas moins légèrement excentrée. Malgré le caractère anecdotique de cette remarque, elle permet néanmoins de montrer qu'aucun territoire ne peut être examiné à l'aune des idées reçues.

Ce diagnostic patrimonial qui collectionne les éléments bâtis est largement enrichi par le regard d'Hélène Bouisson, architecte au CAUE des Yvelines, à qui je passe la parole.

## Hélène Bouisson

Architecte, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines

### Diagnostic chevelu

Le travail de diagnostic urbain et paysager, présenté ici, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussièrè. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de Seine Aval. C'est pourquoi la présentation se structure en deux parties. Dans un premier temps, elle explique en quoi la conjugaison des trois diagnostics patrimonial, urbain et paysager est une démarche nouvelle. Dans un deuxième temps, elle illustre la manière dont ce diagnostic<sup>1</sup> est mis en relation avec la fabrique du projet.

### Diagnostic

Trois ouvrages éclairent la démarche

*La fabrique du patrimoine* est un ouvrage dans lequel Nathalie Heinich, sociologue, suit la fabrique du patrimoine, «le patrimoine en train de se faire», et s'interroge sur ce qu'il faut privilégier: «l'approche typologique, c'est-à-dire la mise en relation abstraite de l'objet avec les autres objets de sa catégorie ou l'approche urbanistique, c'est-à-dire sa relation concrète avec ceux qui l'entourent»<sup>2</sup>. Le diagnostic conjugue les deux approches, typologique et urbanistique.

«Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture»<sup>3</sup>, est un article co-écrit par Bruno Latour et Albena Yaneva, dans lequel les deux sociologues suivent la fabrique du projet architectural, «le projet en train de se faire». Albena Yaneva propose une nouvelle façon d'aborder le projet comme «un processus, une écologie dynamique qui au travers de ses différentes modalités d'action redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués»<sup>4</sup>.

Enfin, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture* est un ouvrage dans lequel Sébastien Marot, philosophe, suit les théories et pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et propose «de concilier mémoire, territoire et projet» au travers d'une démarche qui s'intéresse «à la mémoire, ou anamnèse, des qualités du site... la vision du site et du projet comme processus et non comme produit... la lecture en épaisseur et non seulement en plan des espaces ouverts... la pensée relative, une conception du site et du projet comme un champ de relations plutôt que comme un arrangement d'objets»<sup>5</sup>.

1 Dans le texte l'emploi du mot diagnostic signifie la conjugaison des trois diagnostics : patrimonial, urbain et paysager.

2. Heinich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

3. Latour Bruno et Yaneva Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », *Explorations in architecture*, 2008.

4. Yaneva Albena, « Ecologie du projet », *ARCHITECTURE & Ecologie du projet*. Formation EKOPOLIS, 2010.

5. Marot Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, 2010.

### *Diagnostic en relation*

Ce diagnostic résulte de l'association de deux structures différentes, le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE 78. Il attache ensemble différentes structures, mais aussi différentes façons de penser : un projet scientifique, un projet de valorisation, d'aide à la décision et un projet opérationnel. Il s'intéresse aux gens qui habitent, aux règles d'urbanisme qui encadrent, aux projets qui conservent, transforment, dénaturent... et met en relation «*les objets, les humains et les contextes*»<sup>6</sup>.

### *Diagnostic à trois échelles*

Le diagnostic est conduit à trois échelles : à l'échelle du bâti, à l'échelle urbaine et à l'échelle du grand territoire. Il articule trois regards : le regard de l'historienne Roselyne Bussière, le regard de l'architecte Hélène Bouisson et le regard du paysagiste François Adam.

Le regard de François Adam<sup>7</sup>, troisième pilier de notre travail, va être présenté sommairement. Il identifie dix marqueurs du paysage, ou empreintes, qui expriment aujourd'hui la longue sédimentation du paysage. Ces empreintes sont toujours de près ou de loin en lien avec le fleuve. Elles signent l'identité de la Seine et de son parcours dans la vallée de la Seine Aval. Les dix marqueurs qu'il identifie sont : les îles ou anciennes îles, les confluences, les anciens et nouveaux ports et espaces particuliers en bord de Seine, les grands étangs, les grandes continuités agricoles, les parcours belvédères, les grands horizons forestiers, les petites et grandes falaises, les parcs et les jardins, des espaces et des signes particuliers...

### *Diagnostic urbain*

Le diagnostic que je conduis est un diagnostic urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'«*appréhender la ville comme un système de relations*»<sup>8</sup> et de retracer sommairement ces relations.

Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation à son site, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie, sur le terrain, les éléments qui témoignent et permettent cette relation et s'interroge sur la façon dont ces éléments peuvent être pris en compte et nourrir le projet. Il s'intéresse «*à ce par quoi nous sommes liés en arrière... et aux fondations pour toutes les choses à venir*»<sup>9</sup>.

Le diagnostic urbain est relatif à un moment donné et spécifique à chaque ville. Il dépend de son site, de son histoire et de ses projets. C'est un diagnostic instable en cours de définition de son propre corpus. Chaque ville est susceptible de faire évoluer ce corpus avec une expertise qui se construit en s'exerçant. C'est un «*work in progress*».

### *Diagnostic dans la dynamique du projet*

Enfin, le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (Seine-Aval, confluence Seine-Oise...).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses pertinentes peuvent émerger de ces croisements ?

La deuxième partie de la présentation explore les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et la fabrique du projet.

---

6 Heinrich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

7 François Adam, paysagiste au CAUE 78, n'intervient pas dans la présente communication. Le diagnostic paysager est en cours.

8 Heinrich Nathalie, op.cit.

9 Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

## Diagnostic et fabrique du projet

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine- Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, sont associées au travail<sup>10</sup>.

### *Diagnostic et projet des habitants*

L'exemple de la ville des Mureaux illustre les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et le projet des habitants.

Aux Mureaux, j'assure tous les quinze jours une permanence de conseil, dans laquelle je suis tous les «projets en train de se faire avec les acteurs impliqués»<sup>11</sup>. L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le CAUE 78, l'élue à l'urbanisme, l'instructeur et le pétitionnaire. Le but de ces permanences est de «conjuguer les savoirs plutôt que de les séparer»<sup>12</sup>.

Les permis de construire sont la chambre d'enregistrement du plus grand nombre de transformations quotidiennes de la ville (ravalement, extension, surélévation, construction nouvelle, densification de cœur d'îlot...) Ainsi, suivre les permis de construire permet de comprendre la fabrique de la ville ordinaire, comprendre «comment elle est venue à être avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose»<sup>13</sup>.

Lorsque nous avons présenté le diagnostic aux élus, au service de l'urbanisme et à certaines équipes de projets, nous nous sommes rendus compte que ces différents acteurs avaient une faible conscience des patrimoines de la ville malgré l'empilement des études. Si la connaissance existe, elle est ailleurs, dans un autre service, à la culture mais pas à l'urbanisme. En tout cas elle n'est pas mobilisée au service du projet.

Cette méconnaissance peut aussi s'apparenter à l'oubli. Oubli qui s'explique par le changement qui structure l'organisation des services, l'organisation du travail et l'organisation des projets. La ville des Mureaux, quand elle se définit à elle-même, oublie d'ailleurs qu'elle était une ville de villégiature ou même qu'elle avait un port.

Le diagnostic, qui se souvient et qui parcourt pas à pas, bâti par bâti, renoue le fil conducteur et apporte rapidement une connaissance précieuse pour le projet. Dans la permanence de conseil, lorsque je suis interrogée, le fait d'avoir le diagnostic, l'arpentage et l'existant avec moi, permet de déplacer l'échelle de questionnement et l'échelle de réponse : est-ce un projet de ravalement? Est-ce un projet d'entrée de ville ? Ou est-ce un projet de valorisation d'une ancienne emprise industrielle ?

La mise en relation du diagnostic, du permis de construire et du projet des habitants montre par ailleurs la difficile compatibilité entre le patrimoine, les règles et le projet des habitants. L'exemple des pavillons illustre bien cette difficulté. Bien souvent, aux Mureaux tout au moins, le pavillon, construction de taille modeste, est une première amarre pour l'acquisition d'un bien et pour le projet de la famille. Arrimée à cette petite chose, la famille va s'agrandir (trois à quatre enfants, seconde famille parfois) et demande au pavillon de grandir avec elle. Or, quand l'agrandissement rencontre la règle, cela ne se passe pas toujours bien et peut même aboutir à des réponses impossibles et parfois monstrueuses.

Les enseignements croisés du diagnostic et du suivi des permis de construire, sont mis au travail avec Roselyne Bussière pendant la durée du diagnostic. Ces questionnements modifient les connexions parmi les acteurs impliqués, nourrissent la fabrique du projet des habitants et enrichissent la fabrique de la ville.

---

10 Pour l'instant sont intervenus Elisabeth Rojat-Lefebvre, Bruce Plancke, Didier Renard, François Adam, Christelle Berger, Pascale d'Anfray-Legendre, Valérie Flicoteaux, Pascale Czobor et Cécile Varoquier.

11 Yaneva Albena, op.cit.

12 Arendt Hannah, op.cit.

13 Ibid.



L'élue à l'urbanisme Mme Michel participe à la plupart des permanences, Roselyne Bussière intervient dans certains conseils, Energies Solidaires vient de nous rejoindre pour améliorer la dimension énergétique des constructions, les habitants prennent plus facilement conscience de leur patrimoine et le diagnostic est systématiquement une référence dans le suivi des projets. Progressivement les permanences de conseil aux Mureaux s'apparentent «à un parlement des choses controversées»<sup>14</sup>.

#### *Diagnostic et projet des communes*

Les exemples de Méricourt et de Juziers illustrent les relations qui peuvent s'articuler entre le diagnostic et le projet des communes.

#### MÉRICOURT

La commune de Méricourt s'interroge sur la stratégie d'aménagement de son cœur de ville et la requalification des espaces publics, des voies et des circulations douces. Elle dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine. Le diagnostic permet de revisiter ce patrimoine, de le voir autrement et de le mobiliser dans une dynamique de projet.

Méricourt est situé dans un site de méandre très affirmé, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec une alternance de rives concaves et de rives convexes. Méricourt s'implante sur la rive concave de la boucle de Moisson, marquée par la présence d'une falaise abrupte. Trois chemins traversent la boucle et relient Méricourt à Freneuse<sup>15</sup>. Dans le village les sentes sont la terminaison de ces chemins. La topographie détermine les caractéristiques de ces sentes : en épingle dans le coteau et plongeantes vers la Seine.



<sup>14</sup> Arendt Hannah, op.cit.

<sup>15</sup> Méricourt est un ancien écart de Freneuse, ce qui explique la présence et l'usage de ces chemins.

Le village s'est développé linéairement au pied de la falaise, le long de la grande rue en remblais et en balcon sur le fleuve. Deux rives opposées se font face : côté falaise un front bâti plus ou moins continu, côté Seine une rive vernaculaire le long de laquelle s'intercalent de petits espaces publics d'une grande simplicité et des jardins en terrasse sur la Seine.



La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.

La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.



La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ? C'est-à-dire comment le projet va-t-il faire dans sa fabrique pour intégrer, pour augmenter la relation privilégiée de la ville à son territoire ? Pour ne pas l'estomper ? Pour ne pas la banaliser ? Cette question est donc au travail. Le projet se fait... Nous aurons les réponses, nous l'espérons, avec le projet<sup>16</sup>.

## JUZIERS

A Juziers, la commune travaille sur l'élaboration de son PLU<sup>17</sup>. Dans le rapport de présentation de ce document, le patrimoine est composé de dix sept bâtisses remarquables, deux châteaux et cinq lavoirs. Le diagnostic, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti<sup>18</sup> ainsi qu'au patrimoine urbain<sup>19</sup> que je vais détailler maintenant.

Juziers est situé dans un site de méandre très peu affirmé. Le territoire de la commune qui s'étend du plateau du Vexin à la Seine est marqué par un fort relief avec un coteau sillonné de cinq micro-vallons. Le réseau des chemins s'organise suivant une maille quadrillée qui se déforme pour suivre cette topographie spécifique. Les neuf hameaux composant Juziers prennent place dans ce maillage, soit dans le coteau soit dans le replat entre le coteau et le fleuve.



16 Projet conduit par l'agence de paysage Praxys et accompagné par Valérie Flicoteaux, architecte-conseiller au CAUE 78.

17 Projet de PLU accompagné par Pascale d'Anfray-Legendre, architecte urbaniste-conseiller au CAUE 78.

18 Le diagnostic patrimonial s'intéresse au patrimoine ordinaire. Il intègre dans son corpus les typologies suivantes : immeuble, maison avec boutique, maison avec porte charretière, maison d'artisan, maison de bourg, cour commune, maison de maraîcher, maison rurale, ferme, maison de notable, villa, pavillon, maison de campagne, maisons jumelles, équipement artisanal/industriel, équipement de génie civil, équipement de loisir, équipement religieux, château. 177 bâtiments sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

19 Le diagnostic urbain s'intéresse aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. 90 éléments construits et non construits sont repérés dans le diagnostic urbain.

Les vides à l'intérieur de la structure urbaine nous mettent en relation. Relation dans l'espace avec ce qui existe ici, autour, au-dessus, au-dessous de nous. Relation dans le temps avec ce qui existe maintenant, avec ce qui a existé et avec ce qui existera. Ces vides nous mettent en relation avec les autres et les autres êtres vivants ; avec le site d'origine et avec l'origine de l'installation. Ils ont une «fonction mémoire»<sup>20</sup> et provoquent une sorte «d'épiphanie»<sup>21</sup> du passé et du territoire.

Les vides sont d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin d'agrément, jardin potager, jardin ouvrier, verger, potager, carrière... Cette richesse est révélatrice de la relation longue de la ville à son territoire. Suite à une urbanisation opportuniste et désorganisée, ces vides deviennent résiduels et très convoités. Avec l'injonction de construire la ville sur la ville, ils sont considérés comme opportunité de projet et risquent d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement médiocres.



Dans le tissu urbain, entre les mailles du réseau viaire, de nombreuses sentes héritées du maillage agricole sont en redondance avec la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux, elles redessinent les vallons, perpendiculaires aux courbes de niveaux elles franchissent la pente. Ce sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adossent les clôtures, les jardins, les constructions.

Les sentes jouent un rôle moteur dans le processus d'urbanisation des vides. Transformées en voies, elles permettent de lotir les vides qui les bordent. Conservées en sente, elles permettent de maintenir ces vides et par voie de conséquence la relation longue de la ville à son territoire.

---

20 Heinich Nathalie, op.cit.

21 Ibid.



Certaines formes construites persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Elles nous donnent à lire une limite parcellaire, une micro-topographie, le passage d'un ru, un mur perré bordant une grande propriété en bord de Seine. Ces presque-riens sont les «*éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie*»<sup>22</sup> les occupations successives.



Ces petits guides nous montrent comment faire avec : avec le site, avec la pente, avec la vue, avec l'eau, avec une certaine forme de densité, avec la voiture... Ils nous montrent que la fabrique ancienne de l'ordinaire est une leçon de relation. Elle résulte d'une longue adaptation aux spécificités locales et nous indique les bonnes places et postures à prendre par rapport à un site.

---

22 Arendt Hannah, op.cit.

### *Diagnostic et projet des territoires*

Enfin, les exemples de la Seine Aval et de la confluence Seine-Oise, illustrent les relations qui peuvent se construire entre le diagnostic et le projet des territoires.



#### SEINE AVAL

Dans le projet Seine Park conduit par l'agence TER pour le compte de l'EPAMSA, les 51 communes composant ce territoire sont regroupées en 14 entités paysagères. Pour aborder le territoire de Seine Aval et organiser l'arpentage, nous avons décidé de nous couler dans la logique de ce projet et d'organiser nos terrains en suivant ses entités paysagères. Le pari sous-jacent est que si le diagnostic intègre l'organisation du projet, alors le projet pourra intégrer les données du diagnostic.

#### CONFLUENCE SEINE-OISE

Au cours de l'année 2012, nous prévoyons de travailler sur le territoire de la confluence Seine-Oise, autour du projet du port fluvial d'Achères. A la demande de la DRAC, la démarche initiée par le diagnostic sera élargie à une échelle interdépartementale, au travers d'une collaboration entre le CAUE 78 et le CAUE 95. Notre collecte sera enrichie par les données des monuments historiques, les données archéologiques et des données environnementales... et d'autres données encore<sup>23</sup>. Notre volonté est de tester de nouvelles relations entre diagnostic, projet et évaluation du projet au travers desquelles ces trois dimensions ne seraient pas seulement successives mais peut-être concomitantes tout au long du processus.

---

<sup>23</sup> Le projet de cette grande collecte est de se mettre au service de ce qui existe déjà, de ce qui n'est pas nécessairement pris en compte, de ce qui n'est pas nécessairement représenté.

### *Diagnostic chevelu*

Nous avons aussi le projet d'inviter dans nos arpentages d'autres regards<sup>24</sup> qui «*en face de la pratique réelle, du travail de repérage et de sélection... en situation, participent activement au travail d'explicitation, aux questions concrètes et aux hésitations qui se posent*»<sup>25</sup>, afin que leurs questions contribuent à faire évoluer et à affiner le diagnostic. Ainsi, nous aurons construit, en référence à la pensée de Bruno Latour, «*un objet chevelu*»<sup>26</sup> ou plutôt un diagnostic chevelu qui attache ensemble différentes structures, différentes façons de penser, différents regards... des objets, des humains et des contextes.

---

24 Sont invités à nos arpentages les regards d'autres que nous : anthropologue, philosophe, artiste, géographe, critique d'architecture, maître d'œuvre... L'invitation est ouverte.

25 Heinich Nathalie, op.cit.

26 Latour Bruno



# GLOSSAIRE

## **Maison de bourg**

Maison alignée, mitoyenne sur les deux côtés, d'un étage carré et présentant une modénature soignée (corniche, bandeaux, entourage de baies...). Elle peut être, selon les époques en moellons enduits, en brique, en meulière. En général ses travées sont régulières.

Le critère discriminant est qu'elle occupe toute la largeur de sa parcelle.

## **Maison avec boutique**

Variante de la maison de bourg qui présente les mêmes caractéristiques que celle-ci, avec en plus la présence de boutique en rez-de-chaussée.

Élément très marquant aussi des bourgs, cette typologie est menacée par la disparition du commerce local ou par la dérive publicitaire.

## **Maison avec porte charretière**

Occupant elle aussi toute la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un village ou dans un centre bourg. Dans le village, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et en général la porte charretière (qui en réalité est un passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste l'activité agricole de ses occupants.

En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Elle a souvent une boutique adjacente car c'est une maison de commerçant.

La version encore plus urbaine est la maison à porte cochère.

## **Maison rurale**

Hétérogène, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle dispose aussi d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Enfin, en général elle a des ouvertures disposées de manière irrégulière sur la façade.

La grande variété des implantations à l'échelle d'un village, voire même d'une rue, est une caractéristique essentielle de la maison rurale.

## **Cour commune**

Comme son nom l'indique, la cour commune est constituée d'un espace ouvert commun à plusieurs maisons distribuées autour de lui. C'est une forme d'occupation des cœurs d'îlots. Les maisons, de petite taille, sont mitoyennes, et ont de petites annexes agricoles telles qu'un grenier à l'étage.

Au XIXe siècle la cour commune est devenue une forme d'habitat ouvrier, elle se présente alors sous un jour plus régularisé mais le principe est le même.

## **Ferme**

Exploitation agricole composée d'un logis et de dépendances distribués autour d'une cour. Les variantes sont très nombreuses, de la ferme seigneuriale avec un colombier à la ferme « urbaine » installée au cœur d'un bourg et dont le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg.

Dans la maison rurale, les annexes agricoles sont plus petites que la maison d'habitation. C'est l'inverse pour la ferme, même si cette répartition est parfois difficile à cerner.

## **Maison de notable**

La maison de notable est une maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire même raffiné et le reflet des modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

### **Maison de campagne**

Le terme de « maison de campagne » est utilisé pour des maisons présentes sur le cadastre napoléonien donc antérieures à celui-ci. Ce sont des maisons la plupart du temps en milieu de parcelle et qui s'affichent moins que les maisons de notable. Elles ont souvent un beau jardin et une implantation non loin de la Seine. Plus difficiles à identifier que les maisons de notables, elles nécessitent des recherches complémentaires en archives pour être bien cernées.

### **Villa**

Plus petite que la maison de notable (donc moins de cinq travées) la villa est une maison d'un étage carré la plupart de temps en milieu de parcelle. Elle peut être alignée, dans ce cas, l'entrée se fait toujours par la façade donnant sur le jardin. Elle présente les mêmes caractères que la maison de notable, notamment en termes de décor. Elle se donne à voir depuis la rue et on y accède par un portail souvent soigné.

### **Pavillon**

Le pavillon est une petite villa dont il a les caractères en moins riche. Il ne dispose pas d'un étage carré mais parfois d'un étage de comble aménagé. Il est lui aussi normalement en milieu de parcelle, même si cette dernière est petite. On trouve aussi beaucoup de pavillons placés en héberge, c'est-à-dire sur la limite parcellaire.

### **Maisons-jumelles**

Pavillons et villas sont parfois disposés en maisons-jumelles c'est-à-dire accolés l'un à l'autre de telle sorte qu'on ait l'illusion que l'édifice est plus grand qu'il ne l'est réellement.

### **Dénaturation**

Le terme est employé dans le sens figuré du dictionnaire « fausser le sens, altérer », c'est-à-dire une transformation qui a changé la nature de la maison et fait qu'on ne sait plus à quel famille elle appartient.

Les transformations sont inévitables, (il n'est pas question de figer le patrimoine ordinaire dans son état présent, c'est contraire à sa nature qui est justement une évolution lente et ininterrompue), mais lorsque cette transformation est si forte qu'on n'arrive plus à déterminer à quelle famille appartient la maison, on parle de dénaturation. Cela ne signifie pas que la maison doit être détruite, loin de là, cela signifie simplement qu'elle ne peut pas être prise en compte en tant qu'objet patrimonial. Les dénaturations sont donc des changements structurels qui affectent les façades, modifications du nombre et du volume des ouvertures, modifications des accès, transformation des espaces agricoles en espaces d'habitation, ouverture de portes de garage très basses ... Dans ce cas, la maison n'a pas été retenue dans le diagnostic puisque on ne peut déterminer à quelle famille elle appartient.

Evidemment, peu de maisons sont restées inchangées depuis leur construction mais ces changements n'empêchent pas d'analyser la nature du bâtiment. Les modifications les plus récurrentes sont

- Le dégroutage des façades en moellons irréguliers qui à l'origine étaient destinés à être cachés sous un enduit
- La perte de modénature, notamment en plâtre, lors d'un ravalement intempestif qui supprime les corniches, bandeaux, pilastres, entourages de baies....
- La recherche d'une esthétique « rustique » qui entraîne, outre les moellons apparents, les linteaux de bois, voire même les placages de faux pans de bois
- Le goût des façades propres et lisses avec des enduits contemporains (qui remplacent mal les enduits à la chaux) et le placage de briquettes
- Les portes et fenêtres d'usines en PVC, les volets roulants avec coffre saillant à l'extérieur
- Les volets pleins avec Z à la place des persiennes
- Les portails modifiés, les murs de clôture éventrés par les accès pour les parcelles en cœur d'îlot...

Malgré tout, ces maisons sont repérées car les altérations ne sont pas structurelles et sont réversibles.



# RESSOURCES DOCUMENTAIRES

## Cartographie, iconographie et données statistiques

**Carte de Cassini** (1756-1789)

**Diagramme d'évolution de la population**

EHESS <http://cassini.ehess.fr/>

**Carte des Chasses** (1764-1774)

ressources documentaires du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France

**Atlas de Trudaine** (1738-1780)

Archives Nationales <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm>

**Plan d'Intendance** (entre 1780 et 1789)

**Cadastre napoléonien** (1er quart du XIXe siècle)

**Cartes postales**

Archives Départementales des Yvelines <http://archives.yvelines.fr>

**Carte d'Etat-Major** (1820-1866)

**Carte d'Etat-Major des environs de Paris** (1818-1824)

**Carte topographique des environs de Paris** (1906)

<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

**INSEE, base de données, données locales**

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>

## Sources

**Monographie de l'instituteur** (1899)

**Monographie de Paul Aubert** (2ème quart du XXe siècle)

Archives Départementales des Yvelines <http://archives.yvelines.fr>

## Bibliographie

### **Ouvrages généraux :**

- Lachiver Marcel, *Vigne, vin et vigneron en région parisienne du XVIIe siècle au XIXe siècle*, Société historique et archéologique du Val d'Oise et du Vexin, 1982.
- Marchand Patrick, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Belin, 2006.
- Touchard-Lafosse Georges, *Histoire des environs de Paris*, Paris, Philippe Libraire, 1837.
- Vacant Claude, *Routes et ponts en Yvelines du XVIIe au XIXe siècle*, Paris, Presses de l'Ecole des Ponts et Chaussées, 1988.

### **Monographies :**

Collectif, *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Editions Flohic, 2000, p. 505.

Voir aussi la base : <http://fr.topic-topos.com/>



**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines**  
56, avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles  
Tél. : 01 39 07 14 86 • Fax : 01 39 50 61 60  
[www.caue.fr](http://www.caue.fr)

**Conseil Régional d'Ile-de-France**  
**Unité Société**  
**Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs**  
**Service Patrimoines et Inventaire**  
115, rue du Bac 75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)